



webapp.cap-nc.nc

page 28

ANIMAL

États généraux
de la filière porcine

page 34

VÉGÉTAL

La squash à la conquête
du marché local

page 38

PÊCHE

La filière holothuries
se structure

LE DOSSIER page 18

PROTEGE : le temps des récoltes...



ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ

BOOSTEZ VOS COMPÉTENCES ET VOS FINANCEMENTS



- **Financez votre plan de formation jusqu'à 600 000^F par an.** Votre conseillère vous ouvre un compte en ligne EDA pour gérer vos demandes.
- **Accédez à une programmation de formations financées à 100 % par le FIAF** et accessible à tout.e.s les salarié.e.s.
- **Bénéficiez de notre offre Accompagnement** à la définition de vos besoins de formation. Un rendez-vous, et votre plan de formation sera formalisé et prêt à être financé.
- **Optimisez la gestion de votre obligation de dépense (0.7%) de 2023.** Votre conseillère peut vous accompagner par téléphone, en visio ou en rendez-vous.

 **47 68 68**
(uniquement le matin)

 contact@fiaf.nc

www.fiaf.nc





DES OBJECTIFS AFFIRMÉS AU SERVICE D'UNE AMBITION ASSUMÉE

Hasard ou pas ? La question reste ouverte mais c'est un fait, cette édition de *La Calédonie agricole* s'articule à la fois autour d'un bilan, celui de PROTEGE, et d'objectifs en lien avec l'ambition de cette mandature : créer l'élan nécessaire, avec tous nos partenaires, pour faire croître de 25 % la part des produits locaux dans nos assiettes. Il est donc question d'une fin et d'un début...

PROTEGE aura été une formidable aventure durant laquelle la CAP-NC a joué pleinement son rôle de chef de file et d'animation. La floraison et le mûrissement des actions auront été longs, parfois difficiles, mais il ne pouvait en être autrement pour un projet aux dimensions aussi vastes. Si ce projet, financé par l'Union européenne, arrive administrativement à son terme, il n'en est rien naturellement de tout ce qui aura vu le jour durant les quatre années écoulées. Le dossier de ce numéro en témoigne. PROTEGE continue, dans nos exploitations, dans nos méthodes, dans la manière d'appréhender de nombreux enjeux dont celui de notre nécessaire adaptation au changement climatique.

Quant aux objectifs portés par les groupes de travail transversaux (GTT), créés mi-2023, ils reflètent une double réalité : celle d'une ambition, donc, mais aussi celle d'un souci de transparence à l'égard de tous les ressortissants. Il s'agit en effet, à travers leur mise en lumière d'affirmer des objectifs identifiés, mesurables, temporels.

Ces objectifs, qui pourront évoluer au fil de la mandature, ne doivent cependant pas laisser croire qu'ils représentent tout le travail de la CAP-NC. Loin de là ! S'ils demeurent essentiels, dans leur transversalité, pour créer l'impulsion voulue, bien d'autres sujets, parfois brûlants, alimentent le quotidien des équipes de la CAP-NC et de vos élus.

En témoignage quelques sujets en cours, tels que l'audit récent des centres de gestion, préalable à l'émergence d'un centre de gestion territorial, l'avenir du dock des engrais, outil essentiel au service de tous les agriculteurs, le suivi des ressortissants au sein de RÉAGIR...

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc

Directeur de publication : Jean-Christophe Niaoutou

Directeur général : Yannick Couete

Chargée de communication : Alizée Maio

Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14

• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Berhault, Alexandre Étuvé, Julie Ferrand, Vincent Galibert, Jonas Goumier, Valérie Hanne, Laura Henry, Luen Iopue, François Japiot, Denis Labiau, Sabrina Lucien, Alizée Maio, Joelle Metua, Pauline Meurlay, Aude Robelin, Sophie Tron, Sébastien Utard, Léon Wauté, Lorenzo Zinni), Passerelle (Marie-Lise Calabretto, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre, Marie-Hélène Merlini), Marine Antunes (Upra équine), Chloé Fontfreyde (Opao NC), Virginie Leclerc-Roques (Fiaf), Évelyne Levêque-Delathière (GEPR), Amandine Martin (Agence rurale), Yolaine Mauffrey (CFPPA Sud), Marine Robic (CFPPA Nord), Chloé Saglibène (Valorga), Anne-Julie Turchi (Repair)

• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Photo de couverture : © CAP-NC

Régie publicitaire : agence Rezo - tél. 28 63 01 / 77 19 72 / 87 74 93 - rezomedias@gmail.com

Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397

La Calédonie agricole est tirée à 3 900 exemplaires.

Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.

Uniquement sur abonnement - Pour vous abonner (6 numéros par an), contactez-nous à comm@cap-nc.nc



ÉDITO

04 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- L'actu des élus
- La CAP-NC s'engage
- Des missions en Métropole
- Le dock des engrais au service des agriculteurs
- Retour en images sur les foires
- Les centres de gestion de la CAP-NC audités
- Tout savoir sur l'agriénergie

18 DOSSIER

- PROTEGE : le temps des récoltes

24 ANIMAL

- En bref
- Zoom sur la Belmont Red
- Fiche technique - La Belmont Red
- États généraux de la filière porcine : bilan

30 VÉGÉTAL

- En bref
- Pour un cacao d'excellence
- Fiche technique - Phytopharmacie des tubercules tropicaux
- La filière squash en plein rebond
- Développer les ripisylves

38 PÊCHE

- La filière holothuries se structure
- Tout savoir sur le label Pêche responsable

40 TECHNIQUE & INNOVATION

- En bref
- Fiche technique - matière organique : valoriser les déchets carnés et les déchets de poisson
- Fiche technique - machinisme agricole : les 10 points de contrôle du tracteur

44 FORMATION

- Évaluation des alternants
- Les prochaines formations agricoles

46 NOTRE RÉSEAU

- L'actualité de nos partenaires
- Bienvenue à la ferme
- Le coin des affaires



> www.cap-nc.nc

> Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

> webapp.cap-nc.nc



Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc

WebApp!



Du champ à votre smartphone,
toute l'actu agricole!
webapp.cap-nc.nc

Flashez-moi !



Le président de la Chambre d'agriculture et de la pêche, Jean-Christophe Nautou, les élus et le personnel salarié adressent leurs plus sincères condoléances à la famille de **Raymond Bima**, décédé le 28 août. Gérant d'une station d'élevage depuis 1978 sur laquelle il a tout créé jusqu'à sa retraite en 2009, il avait été décoré du mérite agricole la même année.



Promouvoir la durabilité des systèmes alimentaires dans le Pacifique

Dans le cadre du programme PROTEGE, du 2 au 6 octobre, se déroulera en Polynésie française un atelier régional sur la durabilité des systèmes alimentaires dans le Pacifique. Cet atelier, qui réunit les acteurs de cette thématique venus de Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie, ainsi que de Fidji et de Kiribati, aura pour objectifs de partager les expériences de chaque territoire sur les actions menées dans le cadre de PROTEGE : accès à des aliments sains et nutritifs, soutien au développement du secteur agroalimentaire et renforcement de la résilience des systèmes alimentaires dans le contexte du changement climatique. Acteur engagé du sujet, la CAP-NC participera à cet atelier.

L'OPC publie son rapport d'activité 2022

L'observatoire des pêches côtières vient de sortir son rapport d'activité 2022. Pour rappel, l'OPC a été créé dans le cadre de PROTEGE au sein de l'Adecap-Technopole. Il vise à centraliser et exploiter les informations sur la pêche côtière, améliorer les connaissances pour préserver les ressources, communiquer et animer le réseau d'acteurs de la pêche côtière.



Pour consulter le rapport d'activité, rendez-vous sur www.technopole.nc

AgriPro'Sud, un site pour les pros

La province Sud vient de lancer AgriPro'Sud, espace dédié aux professionnels du monde agricole. La plateforme recense toutes les informations relatives aux formations, à l'accompagnement technique et à la réglementation pour professionnaliser les activités agricoles dans le cadre du développement durable du territoire.



Pour en savoir +

consultez la page www.province-sud.nc/agriprosud



Surveillance du foyer de mortalité d'abeilles à Lifou

Suite au foyer de mortalité d'abeilles déclaré à Lifou fin août, un arrêté de mise sous surveillance a été mis en place par le gouvernement.

Mi-septembre, le Centre d'apiculture a publié de nouvelles informations : aucune colonie n'est morte lors de cet épisode à Lifou, maintenant résorbé, et le type de mortalité d'abeilles peut être dû à l'acarien des trachées (absent en Nouvelle-Calédonie) ou au virus de la paralysie chronique. Des analyses sont en cours. Le miel et les produits apicoles ne présentent pas de risque particulier et tous ceux qui ont déjà été récoltés peuvent être distribués et vendus.

+ d'infos sur davar.gouv.nc



Concours des étals fruits et légumes

Du 9 au 15 octobre, l'interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie (Ifel-NC), en collaboration avec l'Agence rurale, organise la cinquième édition du concours d'étals. L'objectif est de promouvoir la vente des fruits et légumes en valorisant la qualité de l'offre, la fraîcheur des produits et en communiquant auprès des consommateurs. Les participants ont bénéficié d'une formation animée par un expert venu de Métropole, financée par le Fiaf et organisée par le CFPPA Sud. Le jury, composé de professionnels et de représentants des institutions partenaires, visitera l'ensemble des points de vente durant la semaine du concours. Trois lauréats dans chaque catégorie seront récompensés et des prix spéciaux seront attribués. La remise des récompenses aura lieu le 18 octobre.

Pour tout savoir sur le concours, rendez-vous sur www.fruitsetlegumes.nc

Renouveler son Certiphyto

Une date de fin de validité figure sur les attestations Certiphyto. Une fois passée, il n'est plus possible d'exercer les activités liées aux PPUA (achat, application, distribution...). Le renouvellement du Certiphyto doit donc être anticipé !

Pour connaître les dates des formations Certiphyto, rendez-vous en page 45



Renseignements

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 63 74
formation@cap-nc.nc

Les journées locales de l'alimentation

La Nouvelle-Calédonie est riche de son terroir et de ses produits locaux qui doivent mieux être intégrés aux modes de consommation quotidiens. Ces journées, organisées par Pacific Food Lab et ses partenaires dont la CAP-NC, visent à renforcer la prise de conscience collective de la valeur des produits locaux et de l'importance de les soutenir.

Au programme : des animations, des ateliers, des dégustations, etc.

Du 7 au 22 octobre, un Gourmet Tour, en partenariat avec le Passeport gourmand Nouvelle-Calédonie, permettra de faire découvrir et de déguster des plats d'exception intégrant des produits locaux sur tout le territoire.

Et rendez-vous dimanche 1^{er} octobre au Village de l'alimentation, place Moselle de 8 h à 15 h.

Producteurs, artisans et commerçants proposeront des produits locaux bruts ou transformés (fruits et légumes, confitures, achards, miel...), des plantes ou de l'artisanat de fabrication locale.

Pour en savoir +

Rendez-vous sur [f](#) Journées Locales de l'Alimentation



L'abreuvoir idéal pour vos animaux,
la réserve parfaite pour vous !



Cuve à eau
Hors Sol
600 L à 10 000 L



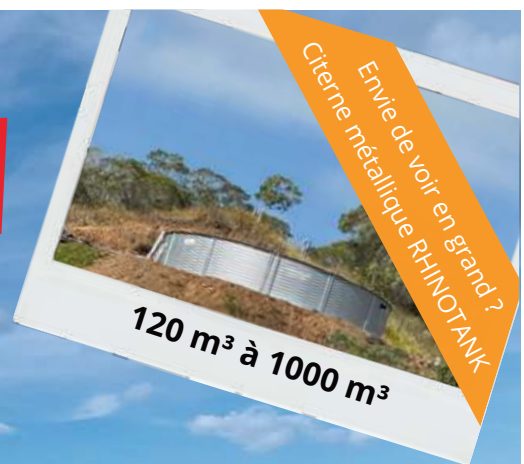
Cuve à eau
Chaudière
s'adapte à vos besoins



Cuve à eau
Enterrable
3000 L & 5000 L



Abreuvoir
50 L à 1700 L



Envie de voir en grand ?
Citerne métallique RHINOTANK

120 m³ à 1000 m³

Les aides de l'Agence rurale

- > **Aide à l'achat d'intrants** : le dispositif est maintenu cette année. Pour les intrants achetés à partir du 1^{er} juillet, l'indice de référence pris en compte sera celui de janvier 2023. La date limite de transmission des justificatifs est arrêtée au 31 janvier 2024 pour les provinces Sud et Nord et au 28 février 2024 pour la province des Îles.
- > **Aide à la commercialisation des fruits, légumes et tubercules tropicaux (hors squashes destinés à l'export et pommes de terre) en province Nord et en province des Îles** : elle est renouvelée avec un effet rétroactif pour l'année 2023. La date limite des demandes est le 31 janvier 2024.
- > **Aide à l'achat d'aliments sécheresse** : pour en bénéficier, consultez les conditions sur le site de l'Agence rurale.

Pour connaître les conditions, des aides rendez-vous sur agence-rurale.nc

Tél. : 26 09 60

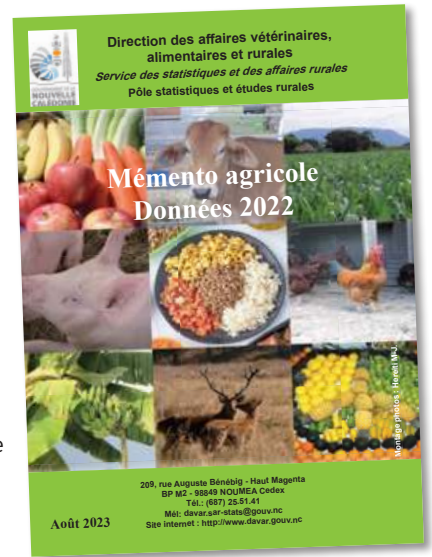
contact@agencerurale.nc



Le Mémento agricole de la Davar 2022 est sorti

La Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales vient de publier le mémento agricole de l'année 2022 qui recense l'ensemble des chiffres clés de l'agriculture calédonienne. Avec un retour sur les conditions climatiques particulièrement difficiles pour les exploitants - 2022 a été l'année la plus pluvieuse jamais mesurée en Nouvelle-Calédonie depuis 1970 - et un focus sur la part de la production locale (commercialisée et autoconsommation) dans l'assiette des Calédoniens.

Pour consulter le mémento, rendez-vous sur le site de la Davar : davar.gouv.nc



Consultez les formations de la CAP-NC en ligne

La Chambre d'agriculture et de la pêche, en collaboration avec ses partenaires, propose sur son site un catalogue de formations, prestations de service et journées techniques. Les offres sont classées par catégorie, avec des filtres par thématique (machinisme, végétal, animal, etc.). Vous pouvez vous inscrire en ligne.



Rendez-vous sur cap-nc.nc/nos-formations
Renseignements : formation@cap-nc.nc

Info pratique

Du 3 au 5 octobre, la Cafat organise des permanences dans ses antennes en province Nord à l'attention des travailleurs indépendants et des chefs d'entreprise. Des conseillers seront présents pour répondre à toutes les questions et pourront les accompagner dans leurs démarches administratives avec, pour ceux qui le sollicitent, la mise en place de paiements échelonnés.

Permanences : Koumac le 3 octobre, Poindimié le 4 octobre et Koné le 5 octobre.

Pour en savoir +

Rendez-vous sur www.cafat.nc

Réagir



Solidarité & Accompagnement

NOUVELLE-CALÉDONIE

24 31 66

Bénéficier du dispositif Réagir

Personnalisé et confidentiel, le dispositif Réagir est accessible à tous les ressortissants de la Chambre d'agriculture et de la pêche et vise à les aider à trouver des solutions efficaces et adaptées à leur situation. L'objectif est d'accompagner les chefs d'exploitation en fonction de leur niveau de difficulté dans l'élaboration d'un plan de redressement, avec des outils de gestion efficaces.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 66 - reagir@cap-nc.nc
cap-nc.nc/dispositif-reagir/



MARCONNET

NOUMEA 28.74.50

KONE 42.58.60



GAMMES DÉDIÉES À NOS AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS CALÉDONIENS



Accompagnement personnalisé du financement de votre projet



Construisons notre pays, économisons l'énergie



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrification et l'irrigation agricole



TEL. : 28.48.23 | WWW.ESQ.NC

4, RUE EINSTEIN - BP 3748 - 98846 NOUMEA





LES RENDEZ-VOUS DE JEAN-CHRISTOPHE NIAUTOU, PRÉSIDENT DE LA CAP-NC

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	AUTRES ÉLUS PRÉSENTS	
1 ^{er} août	FCTE	Rencontre avec les représentants et point global		
8 août	Gouvernement	Rencontre avec Gilbert Tyuienon, élu en charge du secteur de la fiscalité		
8 août	Gouvernement	Rencontre avec Adolphe Digoué, élu en charge du secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche		
10 août	Province Sud	Échanges sur les dossiers en cours		
11 août	Foire de Bourail	Table ronde avec les élus politiques et les partenaires		
11 août	Foire de Bourail	Rencontre avec la province Sud, l'Ocef, l'Upra bovine et l'IVNC		
12 août	Foire de Bourail	60 ^e anniversaire de l'Ocef		
17 août	Centres de gestion de la CAP-NC	Point global sur les centres de gestion		Angelo Devaud
22 août	Agence rurale	Conseil d'administration		
23 août	Congrès	Commission spéciale Ruamm		
24 août	Lycée Michel Rocard à Pouembout	Conseil d'administration extraordinaire	Grégory Weiss	
2 septembre	Comité hippique du Nord	Représentation de la CAP-NC		
22 septembre	Foire de Koumac	Représentation de la CAP-NC	Rudy Devillers, René Wacapo, Grégory Weiss, Jean-Jacques Wejin	

LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	ÉLUS PRÉSENTS
1 ^{er} août	Agence rurale	Commission céréales	David Perrard, Rudy Roy
1 ^{er} août	Conseil de l'eau	Ouverture officielle à La Foa, Farino et Sarraméa	Christian Georget, Franck Soury-Lavergne
2 août	Collège Louis Léopold Djiet - Bourail	Matinée d'information sur les études et les métiers post 3 ^e	Grégory Weiss
5 août	Syndicat des éleveurs bovins	Assemblée générale	Rudy Devillers, Kévin Marlier, Tony Newland
11 août	Foire de Bourail	Rencontre avec l'Upra porcine	Christian Georget
21 au 23 août	Îles Loyauté	Déplacement du pôle animal de la CAP-NC à Lifou et Maré	Christian Georget
21 au 25 août	Pacific Farmers Organisation îles Cook	Représentation de la CAP-NC	Myriam Gallois
24 août	REPAIR / Adecap-Technopole	Matinée technique à Lifou	René Wacapo, Jean-Jacques Wejin
25 août	Institut agronomique néo-calédonien	Conseil d'administration	Jean-Philippe Bougault
26 août	Association Témoignage d'un passé	Inauguration du musée rural de Païta	Franck Soury-Lavergne, Rudy Roy
29 août	Sivap	Comité sur le retrait des substances actives dans la composition des PPUA	Dylan Debien, Rudy Roy
31 août	RSMA-NC	Commémoration du 153 ^e anniversaire des combats de Bazeilles	Dylan Debien
2 septembre	Foire de Pouembout	Représentation de la CAP-NC	Grégory Weiss
7 septembre	Mairie de Bourail	Conférence sur les impacts du changement climatique	Christophe Colomina
7 septembre	Agence rurale	Commission Sécheresse	Rudy Devillers
7 septembre	Adecap-Technopole	Conseil d'administration	Caroline Faivre
8 septembre	Centres de gestion de la CAP-NC	Restitution audit	Kévin Marlier
12 septembre	Région La Foa-Bourail	Visite d'exploitations impactées par les intempéries du 30 août	Rudy Roy
12 septembre	CAP Emploi	Date prévisionnelle conseil d'administration	Grégory Weiss
20 septembre	Gouvernement	Séminaire EGC : transition alimentaire	Mario Lopez

DATE	COMMISSIONS ET COPIL	NOMBRE D'ÉLUS PRÉSENTS
6 septembre	Commission pôle Pêche	5
19 septembre	Copil Engrais	3



Des missions au service des agriculteurs

Retour sur les trois missions, composées de délégations d'élus et de salariés de la CAP-NC, qui se sont rendus en Métropole courant septembre.

Au programme : développement durable, élevage et innovation.



DÉLÉGATION ÉLEVAGE TOUTES FILIÈRES

Trois élus, Christian Georget (président de la commission pôle Animal), Angelo Devaud et Marianna Mati, accompagnés par Vincent Galibert (vétérinaire conseil, responsable du pôle Animal de la CAP-NC), et Alexandre Étuvé (responsable de la station d'élevage de Nessadiou), ont participé à une mission du 4 au 23 septembre en Métropole. Les objectifs : pérenniser les liens avec les groupements de défense sanitaire (GDS) et avec les différents partenaires du secteur de l'élevage en vue de créer ou développer de nouvelles filières animales.

Au programme : déplacement au salon national du mouton (Tech-ovin) à Bellac, au salon international de l'élevage pour toutes les productions animales (Space) à Rennes, à l'Institut de l'élevage à Paris, des visites de fermes d'élevage ovin et bovin, des rencontres avec des GDS et des coopératives...

MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Franck Soury-Lavergne, élu de la CAP-NC et président de la commission Développement durable, s'est rendu dans l'Hexagone à partir du 11 septembre, en amont du salon international Tech&Bio, pour une mission dédiée au développement durable. Grâce à la participation et au soutien du réseau des Chambres d'agriculture France, il a pu rencontrer des acteurs sur différentes thématiques majeures :

- > L'agriculture et les énergies renouvelables (photovoltaïque)
- > La stratégie climat des chambres d'agriculture et les plans globaux d'accompagnement des exploitations agricoles au changement climatique
- > La stratégie carbone dans les exploitations agricoles avec l'association Solenat
- > La gestion de l'eau
- > La gestion des déchets avec la structure Adivalor
- > L'agriculture et la restauration collective
- > Le financement des projets de développement agricole en outre-mer avec Bpifrance



Franck Soury-Lavergne aux côtés d'un membre de Renata, Réseau national des espaces-test agricoles



RENDEZ-VOUS AU SALON TECH&BIO

Les 20 et 21 septembre, tous les élus se sont retrouvés au salon international Tech&Bio, à Bourg-lès-Valence dans la Drôme. Ils ont été rejoints par Lorenzo Zinni, technicien à la plateforme de machinisme agricole, ainsi que par trois agriculteurs qui bénéficient de visites techniques organisées par la CAP-NC autour du salon. Pour rappel, Tech&Bio vise à présenter et à faire découvrir les dernières nouveautés techniques en matière de production biologique et alternative. Il réunit des exposants venus de France et de toute l'Europe sur les fertilisants, l'énergie, le phytosanitaire, les intrants, la protection des cultures et les différents matériels. Une belle occasion pour les Calédoniens présents de découvrir, via des conférences, des démonstrations, des ateliers et des rencontres, les dernières nouveautés pour l'ensemble des productions végétales et animales.

Quatre groupes de travail transversaux (GTT) pour un objectif commun : + 25 %

Comme cela a été déjà souligné (La Calédonie agricole août 2023, table ronde à la Foire de Bourail), la mandature 2023-2027 souhaite que la Chambre d'agriculture et de la pêche soit le vecteur d'une impulsion, d'un élan, devant mener, en concertation avec ses partenaires, à atteindre un objectif ambitieux, mais réaliste : « + 25 % de produits locaux dans les assiettes des Calédoniens », à l'horizon fin 2027.

LES OBJECTIFS DU GTT « Eau »



D'ici mi 2023

- Poursuivre la co-construction d'un discours commun sur le projet de loi sur l'eau, avec les organisations professionnelles agricoles (OPA), afin de renforcer l'impact du message adressé au monde politique. Cela sollicite d'explicitier le texte, de se concerter avec les OPA et de formaliser des propositions et des contributions. Voir le courrier déposé en juillet 2023, co-signé par la CAP-NC, la FNSEA et le syndicat des éleveurs bovins (SEBNC).

D'ici mi 2024

- Pérenniser l'animation du réseau PROTEGE Eau, visant à mieux gérer l'eau à l'échelle des parcelles, via une structure et un financement dédiés. Objectif : continuer à accompagner les agriculteurs concernés et élargir ce réseau à tous les ressortissants volontaires.

D'ici mi 2025

- Centraliser les données sur l'eau agricole via des conventions de transmission des données avec les partenaires compétents et l'ajout de nouvelles données "eau" au registre, lors de la mise à jour des cartes agricoles en 2025. Ces données permettront de remonter les besoins des ressortissants aux partenaires compétents et de formuler des recommandations argumentées pour permettre l'accès à l'eau aux agriculteurs.

D'ici mi 2027

- Établir un partenariat technique et/ou financier avec un aménageur local afin de monter un projet pilote d'aménagement de foncier permettant l'accès à l'eau. Ce travail s'inscrit dans une démarche globale et ce premier projet a vocation à être un pilote répliqué sur d'autres zones.

LES OBJECTIFS DU GTT « Foncier »



D'ici mi 2023

- Adresser un plaidoyer au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et aux membres du Congrès, en concertation avec les OPA, pour expliquer et souligner l'importance de réaliser dans les meilleurs délais un recensement général agricole (RGA), afin d'obtenir les données nécessaires à une réflexion commune quant aux enjeux actuels et à venir.
- Adresser au gouvernement un document argumenté, exprimant la volonté de la CAP-NC d'être un acteur-pilote quant à la transformation de l'Adraf (Agence de développement rural et d'aménagement foncier) en un organisme de gestion, de développement et de sécurisation du foncier agricole.

D'ici mi 2025

- Produire un livrable pour contribuer à transformer l'Adraf en un établissement public de gestion - développement - sécurisation du foncier agricole. Pour remplir cet objectif, nous veillerons à recueillir, auprès des OPA, les attendus et les retenues de nos ressortissants, en nous appuyant sur l'expérience d'opérateurs hexagonaux expérimentés en la matière, en termes de méthode.
- Construire, sur la base de filières prioritaires identifiées par le GTT « +25 % », quatre modèles de production (deux filières à développer + deux filières innovantes, animal ou végétal), incluant des éléments techniques et économiques. Ce travail devra servir de démonstrateur pour d'autres filières.

D'ici mi 2027

- Avoir constaté, pour quatre filières de production prioritaires identifiées, l'accompagnement d'installation d'agriculteurs. En transversalité (cf GTT Installation / transmission), nous proposerons un plan d'installation pour des productions attendues par le marché et pour lesquelles du foncier disponible (cf GTT Foncier) aura été identifié dans l'intervalle.

C'est à ce titre qu'ont été créés quatre groupes de travail transversaux (dénommés GTT désormais !) rassemblant, dans un premier temps, des techniciens et conseillers de la CAP-NC et des élus de la mandature. Chaque groupe comporte ainsi entre 7 et 11 participants, volontaires, motivés, sachant qu'ils se sont engagés là dans une course de fond dont la ligne d'arrivée est fin juin 2027.

Ces GTT et les objectifs fixés pour chacun d'entre eux n'ont pas vocation à se substituer aux travaux et missions récurrentes de la CAP-NC, ni de supplanter d'autres organismes dans leurs missions. Il s'agit bien de compléter et de contribuer, en concertation avec de multiples partenaires, tout en faisant œuvre d'humilité. Ces objectifs sont donc tous **SMART**, c'est-à-dire, comme le signifie cet acronyme : **Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporels**.

Nous publierons dans *La Calédonie agricole* l'état d'avancement de ces travaux et actions, au titre de la transparence que nous devons à tous les ressortissants.



LES OBJECTIFS DU GTT « Installation - Transmission »



D'ici mi 2024

- Recueillir auprès d'un double échantillon représentatif de ressortissants (+ de 65 ans d'une part, installés depuis cinq ans et moins d'autre part) les informations, attentes et obstacles en lien avec deux thématiques centrales : la transmission et l'installation, et ce, afin de préciser et valider les plans d'action en lien avec celles-ci.

D'ici mi 2025

- Avoir formalisé et mis en place les points Accueil « Installation - Transmission » au sein de quatre antennes pilotes de la CAP-NC, via des modalités de guides d'entretien et de montée en compétences des agents identifiés pour ces missions, au sein du pôle Appui aux ressortissants.

D'ici mi 2025

- Créer un répertoire numérique « transmission », recensant les données des exploitations et exploitants concernés par la transmission, hors cadre familial, pour mise en relation avec des repreneurs potentiels, via les points Accueil « Installation - Transmission ».

D'ici mi 2026

- Contribuer, via un travail juridique mené en concertation avec les instances concernées, à l'instauration de deux statuts, « reprenant » & « apprenant », pour les métiers d'agriculteur et de pêcheur, dans le cadre de process « installation - transmission ».

D'ici mi 2027

- Accueillir les ressortissants et porteurs de projet au sein des points « Installation- Transmission » dans toutes les antennes de la CAP-NC, selon un process opérationnel harmonisé et maintenu en conditions opérationnelles de manière constante (dont veille juridique/économique).

LES OBJECTIFS DU GTT « +25 % »

25%

D'ici mi 2024

- Réaliser un état des lieux quantitatif et qualitatif des modes de consommation (gamelle, marché, GMS, restauration collective, etc.) et de la part des produits locaux de ces différents segments.

D'ici mi 2024

- Réaliser un état des lieux des réglementations françaises et de la région Pacifique relatives aux produits locaux dans les cantines et formuler des propositions dans le cadre d'une démarche de plaidoyer auprès des élus politiques calédoniens pour une loi sur les produits locaux dans les cantines.

D'ici mi 2025

- Formaliser un process interne à la CAP-NC permettant de répondre aux demandes des acteurs de l'aval (transformateurs, préparateurs, distributeurs) en termes de structuration / mise en relation / contractualisation amont-aval.
- Accompagner activement les producteurs, via des partenaires associatifs ou coopératifs, dans leurs projets pouvant contribuer à atteindre l'objectif « +25 % » : transformation, stockage, animation, etc.

D'ici mi 2027

- Atteindre une part de produits locaux dans les cantines scolaires égale, au moins, à 25 % pour une quantité de 10 000 repas/jour. Cet objectif sera le fruit de la concertation entre les acteurs de l'amont (producteurs, coopératives) et de l'aval (mairies, cantines) qui aura permis d'identifier les besoins et contraintes des parties et d'accompagner l'appropriation de la démarche par les acteurs.

Le dock, un service rendu aux agriculteurs

Les producteurs, détenteurs de la carte professionnelle agricole, s'approvisionnent en engrais et en amendements au dock des engrais. Un service commercial inédit, mis en place et géré par la Chambre d'agriculture et de la pêche.

Créé il y a près de 50 ans, le dock des engrais de Ducos offre les meilleures conditions tarifaires aux agriculteurs, en assurant l'import des engrais et amendements. La gestion de ce service, unique en son genre, est fondée sur le système de la coopération. Pour Dylan Debien, élu à la CAP-NC et président du comité de pilotage Engrais, cela permet d'être transparent sur la tarification, équitable et soucieux de l'intérêt général. « Les professionnels élus décident des conditions générales d'achat et de vente et veillent à ce que la composition des prix soit favorable aux producteurs, en faisant jouer la concurrence entre 15 fournisseurs environ. »



SATISFAIRE AU MIEUX NOS PROFESSIONNELS

Pour faciliter les approvisionnements, les prix de vente affichés sont « nets subventionnés », la déduction correspondant à la subvention provinciale ayant déjà été imputée. « Les agriculteurs n'ont aucune avance financière à faire, ni démarches administratives », poursuit Laura Henry, chargée de mission au pôle Végétal. En cas de commande spéciale ou recherche d'un produit spécifique, la démarche auprès des fournisseurs s'effectue sans surcoût. Attentive aux difficultés budgétaires des producteurs, la CAP-NC pratique un tarif unique et le dépôt de marchandises gratuit au port pour ceux installés aux Loyauté. » Côté logistique, la diversité des produits - organiques, hydrosolubles, granulaires, liquides ainsi qu'une gamme utilisable en agriculture biologique - est, autant que possible, disponible toute l'année. Les commandes sont réalisées en fonction des besoins et les stocks renouvelés en moyenne toutes les six semaines. « Ce qui représente environ 400 tonnes de marchandises stockées au dock des engrais tout au long de l'année. Elles viennent principalement d'Europe et de Nouvelle-Zélande, alors il est important que les producteurs anticipent leurs commandes, quatre mois avant le besoin, rappelle Laura Henry. En cas de commande spéciale, s'il y a achat d'un conteneur plein, pas besoin de passer par le dock des engrais. Le producteur peut être

livré directement chez lui pour le dépoter. Il bénéficiera alors de frais de gestion réduits. »

UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE

Au dock, les professionnels peuvent remonter leurs retours d'expérience. Lorsqu'un problème est décelé, « on essaie de mettre en place des solutions ». Depuis trois ans, l'analyse de sol est proposée. Un service payant préconisé au lancement d'une culture, puis recommandé tous les 5-6 ans. « On envoie une centaine d'échan-

tillons par an à un laboratoire en France ; Le délai est de trois mois. » Des mesures de solution nutritive en culture hydroponique ont également été testées par les techniciens du pôle pour accompagner les producteurs dans l'amélioration de leur rendement. « Cette intervention, organisée en 15 jours, est payante », indique la chargée de mission. Enfin, des conseils sur le choix d'un engrais ou le calcul d'une dose sont donnés au comptoir, par la chargée de gestion du dock d'engrais, Caroline Balber. À noter : tous les derniers vendredis du mois, le dock ferme à 11 h.

Données chiffrées

120 000 francs
la tonne d'engrais

170 conteneurs importés
par an, soit 3 200 tonnes

3 500 tonnes par an
est le point d'équilibre
financier du dock

417 millions de francs
par an pour les achats et frais
de fonctionnement, soit
1/3 du budget de la CAP-NC

Répartition des achats annuels des 500 clients

- Moins de 40 sacs de 25 kg, soit moins d'1 tonne : **375 clients**
- Entre 1 et 30 tonnes : **110 clients**
- Plus d'un conteneur par an, soit plus de 30 tonnes : **15 clients**

+ d'infos

Chambre d'agriculture
et de la pêche - Dock des engrais
Tél. : **25 96 45**
engrais@cap-nc.nc - cap-nc.nc



En 2023, grâce à la province Sud, la valorisation de nos déchets d'emballage s'intensifie.

La responsabilité élargie du producteur (REP) découle du principe du « pollueur-payeur », et est codifiée dans l'article 422-1 du Code de l'Environnement. La REP est un outil qui étend les obligations du producteur à l'égard d'un produit jusqu'à sa fin de vie. En rendant le producteur responsable de la fin de vie des déchets, on lui envoie implicitement un signal pour qu'il diminue les incidences Environnementales correspondantes en modifiant la conception de ses produits. L'objectif est que les produits soient conçus de manière à réduire au minimum l'impact Environnemental de leur cycle de vie.

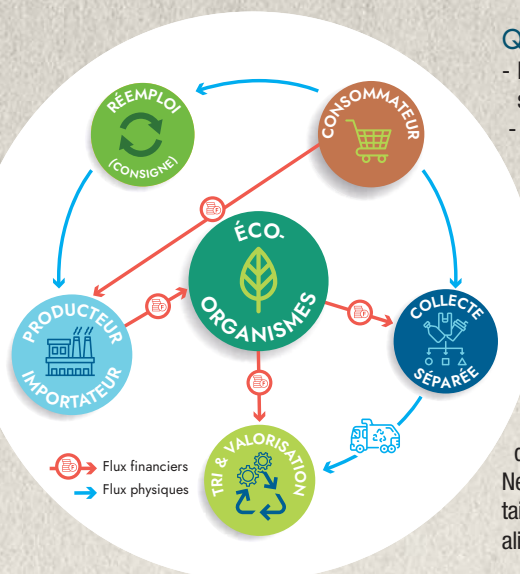
En 2008, la province Sud s'est dotée de cet outil réglementaire pour améliorer la gestion des déchets.

Actuellement, 8 filières de gestion des déchets sont réglementées par le code de l'Environnement de la province Sud.

Dans le cadre de la REP, les fabricants locaux ou les importateurs qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, doivent prendre en charge, physiquement et financièrement, leur collecte et leur traitement.

Pour chaque filière réglementée, les producteurs doivent établir un plan de gestion des déchets dont ils sont responsables. Au vu dudit plan et à condition d'établir qu'ils disposent des capacités techniques et financières pour répondre aux exigences du cahier des charges propres à la filière considérée, les producteurs sont agréés pour une durée de cinq ans maximum.

Les producteurs peuvent choisir de pourvoir eux-mêmes aux obligations de gestion de leurs déchets, au travers d'un plan de gestion individuel, ou d'y répondre collectivement à travers un éco-organisme agréé par la province



Sud (article 422-2 du Code de l'Environnement). Le schéma d'organisation de la filière est présenté ci-dessus (source province Sud).

FILIERE DÉCHETS D'EMBALLAGES Champ d'application

On entend par emballages, toute forme de contenants ou de supports, quelle que soit la nature des matériaux dont il est constitué, destinés à contenir un produit, en faciliter le transport ou la présentation à la vente.

Les emballages concernés à partir de 2023 par la nouvelle filière réglementée sont les suivants :

Les emballages de boissons et liquides alimentaires

Tout liquide destiné à la consommation, y compris les liquides servant à la préparation alimentaire.

Sont exclues les boissons préparées et emballées sur le lieu de vente (à emporter) et les préparations liquides à usage médical.

Quelques exemples :

- Eaux, jus, boissons alcooliques et fermentées, sodas, soupes, yaourt à boire, etc.
 - Huile, vinaigre, crème fraîche liquide, sauce soja, etc.
- Non concernés : gobelets pour le café à emporter, sirop pour la toux, etc.

Les emballages de conserves alimentaires

Toutes préparations alimentaires à base de fruits, de légumes, de viandes, d'abats ou de poissons, de céréales présentées en conserve et appertisées, quel que soit le volume ou la quantité unitaire.

Ne sont pas considérées comme conserves alimentaires les préparations à base de lait et les denrées alimentaires surgelées.

Quelques exemples :

- Toutes les boîtes de conserve (sardines, haricots, maïs, etc.)
 - Bocaux de compotes, fruits en sirop, confiture, de plats préparés, etc.
- Non concernés : yaourts, entremets, fromage, etc.
Non concernés : barquettes de plats préparés, sachets de légumes surgelés, etc.

Qui est concerné ?

Les fabricants locaux et les importateurs de boissons, de liquides alimentaires et de conserves alimentaires.

Les références réglementaires

articles 422-72 à 422-81 du code de l'Environnement de la province Sud
province-sud.nc/codenv
délibération n° 97-2022/BAPS/DDDT du 01 mars 2022 relative à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes et des opérateurs de traitement de la filière de gestion des déchets d'emballages.

EN SAVOIR +

[province-sud.nc /gestion-dechets](http://province-sud.nc/gestion-dechets)



AGIR POUR
L'AVENIR



La 1^{ère} édition des foires agricoles de la nouvelle mandature en place !

2023 marque l'entame de la mandature 2023-2027 et, avec elle, l'affirmation d'une ambition dont les élus souhaitent mettre en place les fondations, avec l'ensemble des acteurs du secteur agricole, notamment à l'occasion des foires agricoles.

➤ FOIRE DE BOURAIL

Du 11 au 13 août, c'est sous le pavillon de l'agriculture et de la pêche qu'un public nombreux a pu rencontrer les services de la Chambre d'agriculture et de la pêche et ses partenaires, sur le champ de foire de Téné.

Comme de tradition désormais, le vendredi après-midi était dédié aux échanges entre ressortissants, élus de la CAP-NC et acteurs politiques présents, autour d'une table ronde consacrée à l'ambition de la mandature : « **+ 25 % de produits locaux dans nos assiettes, utopie ou ambition réaliste ?** ».

Samedi et dimanche, sur un ton plus léger, une animation commune, sous forme d'un parcours « De la graine à la récolte » composé de différents ateliers, a été mise en place pour le plaisir et la curiosité des petits comme des grands. Un moyen ludique et convivial de faire découvrir quelques facettes du monde agricole calédonien !



INVITATION TABLE RONDE
« +25 % » : UTOPIE OU AMBITION RÉALISTE ?
 Vendredi 11 août à 14 h 30 - Foire de Bourail
 sous le pavillon de la Chambre d'agriculture et de la pêche

AUGMENTONS DE 25 %
 LA PART DES PRODUITS LOCAUX
 DANS NOS ASSIETTES !



➤ FOIRE DES ÎLES LOYAUTÉ

Du 15 au 17 septembre, c'est sous un format « mini foire » que s'est déroulée la Foire des îles à Maré, en raison du mauvais temps. Une occasion de plus pour les services de la CAP-NC et ses partenaires de montrer la complémentarité des structures composant le paysage agricole, et aussi de renforcer les liens avec les agriculteurs venant des trois îles Loyauté.

Comme chaque année, les foires agricoles, sous le soleil ou pas, ont été l'occasion pour les professionnels du secteur d'échanger et de mettre en place des projets qui porteront la concrétisation de l'ambition de la mandature : « **Augmenter de 25 % la part des produits locaux dans nos assiettes** ».

FOIRE DE KOUMAC ET DU NORD

À l'hippodrome de Pandop de Koumac, du 22 au 24 septembre, les services de la CAP-NC sont allés à la rencontre des producteurs agricoles du Nord et du grand public, venu des trois provinces. Comme il est d'usage chez les broussards, ces trois journées ont été rythmées par la musique, les levers de chapeaux et les chassés croisés de chemises à rayures !

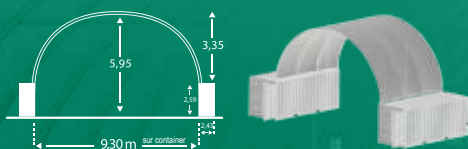


Merci à nos partenaires à nos côtés sur les différents champs de foire cette année encore : ils contribuent à enrichir et à renforcer les échanges auprès du grand public comme des professionnels présents !

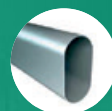


TUNNELS DE STOCKAGE SUR CONTAINER

Dotés d'une largeur allant de 8m à 10m selon le modèle, nos tunnels de stockage offrent une solution durable et amovible dans le temps.



DISPONIBLE SUR CONTAINER 20' OU 40'



Tube OV90



Fixation Twist Lock



Norme M2



0.75M <--> écartement en chaque arceaux

+ RESISTANT & + RIGIDE

DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS

46.68.68

ZIZA Païta
du lundi au vendredi de 8h à 18h
& le samedi de 8h à 12h

agri-import.com



SERRES DE MARAÎCHAGE



TUNNELS DE STOCKAGE



BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE



ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

AGRI
IMPORT NC

Les centres de gestion de la CAP-NC audités

Il y a quelques semaines, le réseau Cerfrance a réalisé un audit des centres de gestion Nord et Sud de la Chambre d'agriculture et de la pêche. Il a permis d'effectuer une analyse approfondie des outils, méthodes et procédures de travail, de déterminer les pistes de progrès et les actions prioritaires pour les équipes du CGN et du CGS. Retour sur la mission avec l'auditeur du Cerfrance, Didier Legras.

La Calédonie agricole : qu'est-ce que le Cerfrance ?

Didier Legras : c'est le premier réseau associatif professionnel de gestion et comptabilité agricole en France. Il a été créé par les agriculteurs en 1954 pour faire face à l'évolution de leur environnement économique, mais aussi pour diversifier, développer leurs activités et pérenniser leurs exploitations. Ce réseau compte à ce jour 72 centres de gestion répartis sur tout le territoire français, dont les outre-mer, représentant 700 agences et 320 000 adhérents. J'ai pour ma part fait toute ma carrière au centre d'économie rurale 47. Ce centre de gestion, qui rayonne sur tout le département du Lot-et-Garonne, compte huit agences, 160 salariés et suit 3 700 adhérents en comptabilité-gestion.

Quelles sont les missions d'un centre de gestion ?

Le conseil de gestion et le conseil d'entreprises agricoles et rurales qui fournit des fiches de gestion annuelle et propose des analyses technico-économiques, des diagnostics d'entreprises, des études prévisionnelles et un appui à la définition de la stratégie. Il faut aussi citer l'expertise comptable avec l'élaboration et la révision des comptabilités, les déclarations fiscales et sociales des entreprises individuelles ou sociétaires. Un centre de gestion doit aussi informer les adhérents dans les domaines économique, juridique, fiscal et social. Il assure la diffusion des références économiques et technico-économiques, élaborées à partir de la base de données alimentée par les comptabilités générales et analytiques. Ces références permettent de situer la performance des entreprises et fiabilisent le conseil de gestion. Elles font des centres de gestion des experts du monde rural et la référence en matière de chiffres pour l'agriculture.

Retour sur la mission d'audit : quels sont les enjeux ?

Suite à l'appel à prestations de la CAP-NC, nous sommes intervenus afin de vérifier la mise en application des actions correc-



Didier Legras (auditeur, Ambre Conseil), Ingrid Girold (CGS), Yannick Couete (directeur général de la CAP-NC), Nathalie Suhas (CGN), Jonas Goimier (responsable du Service économique de la CAP-NC)

tives identifiées lors de la mission d'audit de 2019, de proposer des solutions aux nouvelles problématiques et d'assurer un plan d'action à mener à court et moyen terme. La parfaite connaissance du terrain et de leur métier constitue le réel point fort des équipes des centres de gestion, qui ont joué une totale transparence métier et partagent la même vision de services aux agriculteurs adhérents. Les pistes de progrès et les opportunités d'amélioration identifiées vont permettre aux centres de poursuivre leur développement. Quant à leur convergence, celle technique des équipes se pratique déjà d'une manière plus ou moins informelle et sera donc facile à réaliser. Reste le regroupement des gouvernances pour lequel il

faudra peut-être laisser « le temps au temps » pour en assurer la réussite.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche - Centres de gestion

Antenne Sud

Tél. : 75 50 38 - cgs@cap-nc.nc

Antenne des îles

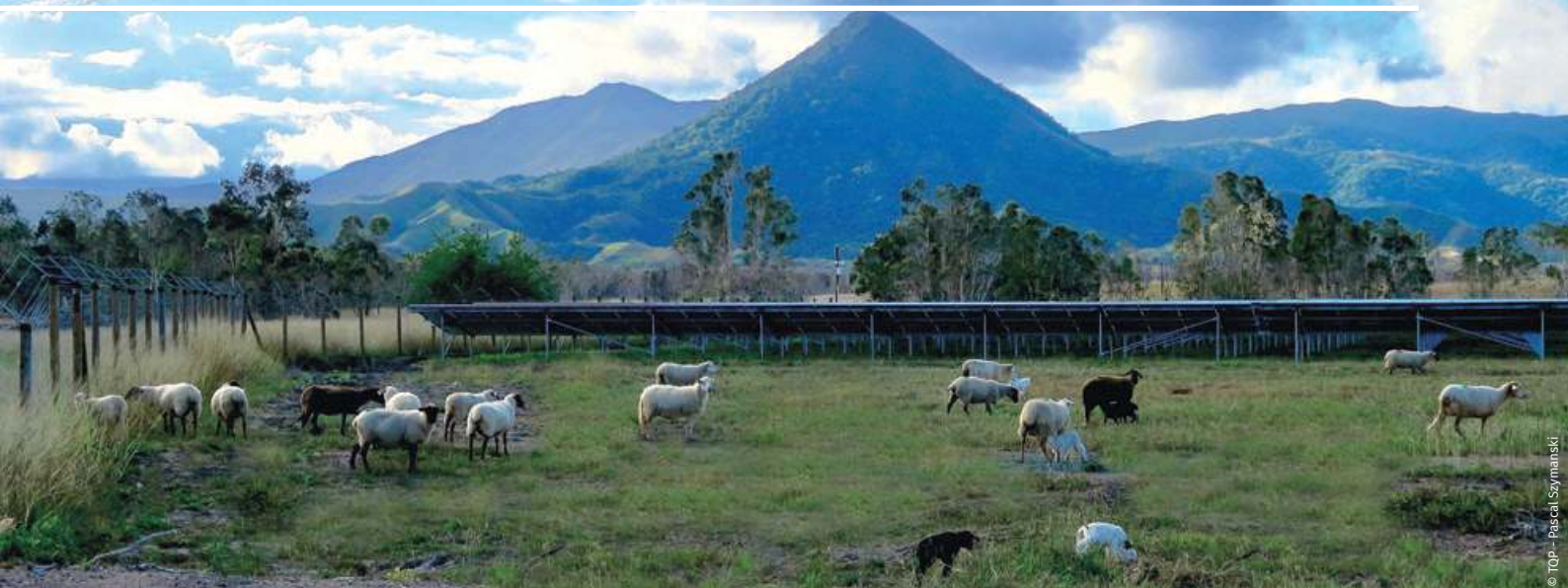
Tél. : 45 12 30 - cgs@cap-nc.nc

Antenne du Nord

Pouembout : tél. 42 40 40

Koumac : tél. 42 35 08

cgn@cap-nc.nc



L'agriénergie, une solution 2 en 1

À Boulouparis, Total Quadran Pacific (TQP), la CAP-NC et le groupement des éleveurs des petits ruminants (GEPR) ont collaboré pour concilier activité photovoltaïque et pâturage ovin.

La conférence, organisée par le gouvernement en partenariat avec Synergie et la Chambre d'agriculture et de la pêche à Nessadiou le 27 juillet, a présenté les avantages de l'agriénergie dans le cadre de la transition énergétique du territoire. Retour sur cette pratique qui associe activité agricole et production d'énergie renouvelable, via des panneaux photovoltaïques.

C'est en présence de Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge entre autres du Schéma de la transition énergétique (Stenc), et Jean-Christophe Niaoutou, président de la CAP-NC, qu'a eu lieu cette conférence à laquelle une trentaine d'agriculteurs et éleveurs ont assisté. Animée par le cluster Synergie, qui regroupe les entreprises calédoniennes impliquées dans la transition énergétique, elle a mis en avant la complémentarité possible entre l'activité agricole et la production d'énergies renouvelables grâce à l'agriénergie.

DÉVELOPPER L'AGRIVOLTAÏSME EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Dans le cadre du Stenc (voir encadré), les énergies renouvelables vont connaître un fort développement dans les cinq prochaines années, avec plus particulièrement l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble du territoire. D'où la nécessité de s'assurer que les producteurs d'énergie renouvelable (professionnels) collaborent directement avec les agriculteurs pour ne pas concurrencer le foncier agricole et les terres dévolues au maraîchage ou à l'élevage. La CAP-NC soutient la démarche et est favorable à la mise en place d'une collaboration qui profite à tous. En effet, l'agriénergie permet de

concilier sur une même surface les deux activités : agriculture et production d'énergie renouvelable.

ASSOCIER ÉNERGIE RENOUELABLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Plusieurs projets ont déjà vu le jour sur le territoire et ont fait leur preuve. Des surfaces agricoles équipées de panneaux photovoltaïques accueillent aussi bien des ruches qu'une activité d'élevage. Les panneaux mobiles et orientables peuvent également être posés directement sur des serres maraîchères ou horticoles ou sur les ombrières qui abritent la culture de la vanille. L'installation agrivoltaïque ne doit ni dégrader la production agricole (qualitative et quantitative), ni diminuer les revenus issus de celle-ci.

La CAP-NC va d'ailleurs lancer une étude, en partenariat avec l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) et Synergie, pour définir les critères pour qualifier un projet d'agriénergie. Par exemple, le pourcentage de la surface dévolue à l'activité agricole et celle pour la production d'énergie renouvelable, les caractéristiques techniques et pratiques pour permettre une activité agricole optimale... Cette étude technique vise, à la fois, à répondre aux besoins des agriculteurs qui voudraient participer à l'un des

projets et aux besoins des professionnels des énergies renouvelables. L'objectif est que le système soit gagnant-gagnant pour tous les acteurs y contribuant, et avec une même ambition : réussir notre transition énergétique tout en garantissant la sécurité alimentaire des Calédoniens.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

permet de définir un modèle plus durable et plus économique face aux enjeux d'approvisionnement en énergie et de l'évolution de ses coûts, d'épuisement des ressources naturelles et de respect de l'environnement. Mis en place en 2016, la nouvelle version du Schéma de la transition énergétique (Stenc) qui définit la stratégie de la Nouvelle-Calédonie en termes de production a été votée par le Congrès le 16 août dernier. Parmi ses objectifs principaux, la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici 2035 grâce, entre autres, au déploiement des énergies renouvelables et à l'installation de moyens de stockage.

Plus d'infos sur dimenc.gouv.nc

PROTEGE : le temps des récoltes...

Initié en 2018, le projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes (PROTEGE) vise à promouvoir et construire un développement durable et résilient des économies des pays et territoires d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Pitcairn) face aux impacts du changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables et en favorisant la coopération régionale. Décliné en quatre thèmes - agriculture et foresterie, pêche côtière et aquaculture, eau et espèces envahissantes, le projet, financé par l'Union européenne à hauteur de 36 millions d'euros (4,3 milliards de francs), dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement (FED), a été mis en œuvre par la Communauté du Pacifique et le PROE (Programme régional océanien pour l'environnement).

En Nouvelle-Calédonie, le programme PROTEGE est conduit par la CPS qui assure la coordination sur le territoire et apporte le soutien nécessaire à la mise en œuvre des actions identifiées. La Chambre d'agriculture et de la pêche a été mandatée par le gouvernement pour être le chef de file du thème "Agriculture et foresterie" afin d'engager la transition agroécologique, en proposant des solutions pour une agriculture et des systèmes alimentaires, locaux et durables. Retour sur les objectifs, les actions et les productions concrètes destinées aux agriculteurs et aux acteurs du secteur agricole.

LA CAP-NC, CHEF DE FILE DU THÈME "AGRICULTURE ET FORESTERIE"

Pour mener à bien ses missions, la CAP-NC a recruté une animatrice, chargée des activités de coordination et d'animation de PROTEGE, en collaboration avec les agriculteurs et les différents partenaires. En tant que chef de file, les rôles de la CAP-NC ont été les suivants :

- > Arbitrer en élaborant un plan d'action pluriannuel pour la mise en œuvre des missions confiées, via les contrats de service, et en assurer le suivi ;
- > Coordonner et partager l'information auprès de l'ensemble des partenaires ;
- > Élaborer les éléments techniques pertinents nécessaires aux phases de programmation et d'exécution de PROTEGE ;
- > Participer au comité de coordination territorial pour assurer le partage effectif de l'information et des obstacles éventuellement rencontrés ;
- > Assurer le suivi opérationnel des actions mises en œuvre ;
- > Contribuer à l'élaboration des rapports techniques et financiers ;
- > Concourir à l'organisation des ateliers territoriaux.

« L'un des objectifs de PROTEGE était d'engager la transition agroécologique dans une approche globale en s'intéressant à toute la chaîne de valeurs, c'est-à-dire du champ à l'assiette. Le constat est clair : le projet a permis d'enclencher la mobilisation et l'implication de tous les acteurs, la CAP-NC, les agriculteurs, les provinces, la recherche-expé et les organisations professionnelles. Le réseau des fermes de démonstration, pari innovant pour les trois territoires, est un bon exemple de réussite de ce travail collectif : tous les participants sont convaincus qu'il faut poursuivre dans cette approche de production de savoirs, de partage et de collaboration régionale. PROTEGE a contribué aussi à faire émerger de nouveaux enjeux, comme la transition alimentaire qui est d'ailleurs au cœur du programme de la nouvelle mandature de la CAP-NC et des politiques publiques des trois PTOM. »

CLÉMENT GANDET, coordonnateur
thème "Agriculture et foresterie" à la CPS

Pour favoriser la diffusion et le transfert des informations, les documents réalisés - fiches techniques, livrets, guides, posters, affiches, vidéos, tutoriels, rapports, études, catalogues, cartes, données chiffrées - sont consultables et téléchargeable sur le site web cap-nc.nc

Agroécologie : de la technique à la pratique dans les champs !



PROTEGE
PROJET RÉGIONAL OcéANEN DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES



Financé par
l'Union européenne



Pacific Community
Communauté du Pacifique



Début juillet, des agents de la CAP-NC, de l'Agence rurale, des provinces Nord et Sud, de l'IAC, l'Adecal-Technopole, REPAIR et Agir ont été formés à TAPE, outil de diagnostic et d'évaluation de la performance agroécologique des exploitations, créé par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

© CAP-NC

Lever des freins et mobiliser de forts leviers pour amorcer une transition agroécologique et présenter un ensemble de solutions pour une agriculture et des systèmes alimentaires, locaux et durables était un objectif essentiel de PROTEGE. En impliquant de nombreux partenaires, PROTEGE a contribué à poser les bases de la transition avec l'élaboration de solides référentiels technico-économiques.

FERTILITÉ DES SOLS

OBJECTIFS

1. Établir un état des lieux et prioriser les filières de produits organiques locaux.
2. Mener des analyses, favoriser le co-compostage et promouvoir la fertilisation organique.
3. Suivre et capitaliser les pratiques d'amélioration de la fertilité des sols.

MIS EN ŒUVRE

- > Pratiques agroécologiques validées : co-compostage à la ferme, fertilisation organique, maraîchage sur sol vivant, mise en place de couverts végétaux, apport de champignons mycorhiziens à arbuscules.
- > Outils élaborés : vidéos, protocoles, rapports d'études, fiches techniques et guides.
- > Autres résultats : recensement des études locales relatives aux matières organiques, état des lieux des matières organiques disponibles en Calédonie, étude de la priorisation des filières de valorisation des matières organiques locales, création d'une base de données territoriale des analyses de matières organiques et de sols et d'une entité mutualisant ces analyses.

PERSPECTIVES

Cette action devrait se poursuivre via le comité technique « Sols » et la continuité des essais menés par les partenaires : Valorga, REPAIR, etc.

GESTION DE L'EAU

OBJECTIFS

Doter les exploitations agricoles d'outils connectés en gestion de l'irrigation et identifier les bonnes pratiques de gestion de l'eau en agriculture. Les acteurs impliqués ont été les agriculteurs, les techniciens agricoles et hydrauliques des provinces, la CAP-NC et l'association REPAIR.




MIS EN ŒUVRE

- > 12 exploitations équipées par du matériel de gestion de l'irrigation connectée (marque SOLEM), en s'appuyant sur les adhérents de REPAIR.
- > 6 fiches techniques (+ vidéos) permettant de choisir son matériel, de comprendre la gestion de l'irrigation connectée, l'irrigation et la tensiométrie, l'irrigation et le bilan hydrique, les avantages des pratiques de paillage ainsi qu'une fiche permettant de sécuriser sa ressource en eau.

PERSPECTIVES

Mise en place de groupes de travail avec les techniciens hydrauliques provinciaux, des agriculteurs et des structures souhaitant s'inscrire sur le long terme, telle REPAIR. Ils permettront d'étudier les seuils de tension dans les sols en province Nord et Sud afin de créer une base de données de références : elle pourra être partagée avec les agriculteurs qui souhaitent utiliser cette pratique.

GESTION DES BIOAGRESSEURS ET DE L'ENHERBEMENT




OBJECTIFS 	MIS EN ŒUVRE 	PERSPECTIVES 
Évaluer des alternatives aux pesticides pour maîtriser les bioagresseurs dans les cultures maraîchères biologiques.	<ul style="list-style-type: none"> > 10 essais biopesticides sur chenilles et chrysomèles réalisés par 8 agriculteurs, à base d'extrait de lilas de Perse, huile essentielle de Niaouli ou extrait de papaye. > Essais de plantation sur toile tissée percée et sur toile tissée MSV afin de casser, à chaque fois, le cycle de la chrysomèle qui fait une partie de son cycle dans le sol. 	Des essais complémentaires sont prévus après PROTEGE. L'utilisation de produits commerciaux semble prometteuse, pour une adoption plus large.
Faciliter le désherbage mécanique et le paillage afin d'identifier des pratiques alternatives compatibles avec l'agriculture bio.	<ul style="list-style-type: none"> > Test et caractérisation d'un porte-outil bineur (marque Tilmor) pour le maraîchage. > Formation à l'auto-construction (mécanisation à faible coût) d'une houe maraîchère animée par la plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC. > Test de paillage diversifié. 5 types biosourcés ont été pré-identifiés. 	Les tests de paillage se poursuivront pour étayer la baisse de population de bioagresseurs et la diminution des besoins en eau.
Améliorer les connaissances des auxiliaires spontanés en lien avec des plantes de service comme facteurs de contrôle des bioagresseurs dans les agrosystèmes.	Collaboration CAP-NC, REPAIR et IAC (Institut agronomique néo-calédonien) pour capitaliser les données de 7 agriculteurs participants qui a conduit à la création d'un livret, <i>Plantes de service et auxiliaires</i> , synthétisant les résultats des tests et les connaissances acquises. Plus de 35 espèces présentées.	Des suivis des infrastructures agroécologiques (IAE) mises en place, en collaboration avec le groupement de défense sanitaire du végétal de la CAP-NC et REPAIR pour renforcer et approfondir les informations déjà collectées.



Jean-François Vian, enseignant-chercheur sur la fertilité des sols à l'Isara Rhône-Alpes, a été missionné pour renforcer l'accompagnement des agriculteurs vers l'agroécologie.

Benoît Le Baube, pionnier du maraîchage sur sol vivant (MSV), est venu en Calédonie en 2022 partager ses conseils, outils et techniques.

AGROBIODIVERSITÉ ET ACCÈS AUX SEMENCES

OBJECTIFS 	MIS EN ŒUVRE 	PERSPECTIVES 
Renforcer la production locale de semences et de plants en développant la capacité locale et en facilitant l'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none"> > Une étude conjointe Bio Calédonia et CAP-NC a mis en évidence les besoins dans la multiplication végétale, incluant la quantité et la diversité insuffisantes de semences bio, la recherche de variétés résilientes, les évolutions réglementaires ainsi que les normes d'importation de semences. > Accompagnement à la création de l'association des semences paysannes de Nouvelle-Calédonie (ASPNC), regroupant une dizaine de producteurs : fourniture d'équipements, formations pour la qualité sanitaire, élaboration d'un cahier des charges technique collectif. > Journées de vulgarisation et formations techniques organisées pour les agriculteurs souhaitant s'initier à la production de semences. > Création d'un guide de vulgarisation sur l'agrobiodiversité maraîchère. 	L'ASPNC, soutenue par la CAP-NC, prépare des cours en ligne (MOOC) sur les semences, des conférences et de la vulgarisation. Son objectif premier reste la commercialisation de semences paysannes locales de qualité.

AGROFORESTERIE

OBJECTIFS

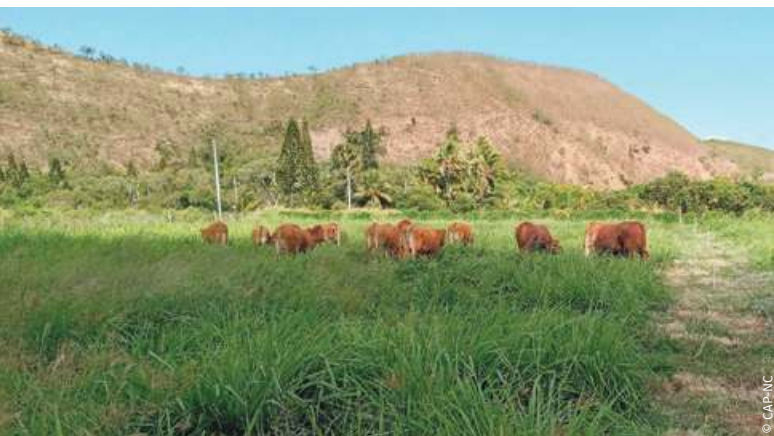
1. Installer des parcelles tests de démonstration pour observer le comportement des espèces : diagnostiquer, former, mettre en place et gérer la production de plants.
2. Capitaliser sur les plantes préconisées pour ce système agricole complexe, dans le contexte local.
3. Mener des ateliers participatifs pour définir les systèmes agroforestiers adaptés aux projets des agriculteurs et aux zones pédoclimatiques du territoire.
4. Suivre l'évolution des parcelles pour vulgariser les résultats.

MIS EN ŒUVRE

- > Production d'un référentiel pour 180 plantes utilisables en agroforesterie, prenant en compte 70 indicateurs différents, financé par le projet FO4ACP du PIFON.
- > Mise en place d'un comité technique associant institutions et organisations professionnelles pour développer les indicateurs de suivi pour ces systèmes formalisés par le cahier agroforestier.
- > Élaboration d'un module de formation complet par les agriculteurs eux-mêmes.
- > Création de l'association des agroforestiers Nouvelle-Calédonie (AGIR NC) : suivi des parcelles tests pendant 2 ans.

PERSPECTIVES

Les institutions ont adhéré à l'animation technique apportée par AGIR et soutiennent cette structure afin de poursuivre le suivi des parcelles implantées et accompagner les agriculteurs souhaitant développer cette pratique.



Tests sur le pâturage tournant dynamique à Nessadiou pour valoriser l'herbe afin de gagner en autonomie fourragère, tout en optimisant les performances des animaux.



« **PROTEGE** nous a apporté l'innovation : c'est ce que nous étions venus chercher en termes d'outils d'aide au pilotage. Cela nous a permis de mettre en œuvre ce que certains techniciens nous disaient depuis longtemps, mais que nous n'arrivions pas à comprendre sans démonstration. Entre 2022 et 2023 sur une culture de tomates,

les changements ont été significatifs : les rendements commercialisables sont passés de 2 kg par plant à 4 kg, et sur l'ensemble des productions nous observons une diminution de la consommation en eau de 30 à 40 %. Aujourd'hui, je produis presque autant, avec des surfaces de culture plus petites, avec moins d'intrants et moins d'eau. »

BENOÎT MOGLIA, maraîchage et élevage bovin à Moindou

PORCS PLEIN AIR

OBJECTIFS

Développer une approche agroécologique de l'élevage porcin en plein air.

MIS EN ŒUVRE

- > Étude de marché pour évaluer les marchés potentiels en identifiant les attentes et la perception des consommateurs vis-à-vis de l'élevage en plein air.
- > Suivi de 5 élevages pour construire un référentiel technico-économique permettant de comparer les résultats des éleveurs entre eux et avec d'autres références existantes.
- > Étude environnementale englobant plusieurs aspects essentiels pour la mise en place de pratiques agroécologiques en élevage porcin en plein air, par le moyen d'analyses de sol. Cela a conduit à une réflexion sur la gestion adéquate des parcours, essentielle pour minimiser l'impact environnemental de l'élevage en plein air.
- > Étude du parasitisme sur les animaux pour identifier les parasites présents, adapter les traitements en fonction des parasites et des stades physiologiques des animaux, et réduire l'utilisation d'intrants vétérinaires.

PERSPECTIVES

Cette étude multidisciplinaire se poursuit pour intégrer les attentes des consommateurs, les aspects technico-économiques et les considérations environnementales, en vue de développer des pratiques d'élevage porcin en plein air durables et adaptées localement.

BOVINS

OBJECTIFS

1. Identifier, évaluer et promouvoir des pratiques agroécologiques en élevage bovin mises en œuvre par l'Upa bovine, l'IAC et le pôle Animal de la CAP-NC.
2. Renforcer la sélection d'une génétique adaptée à son environnement parasitaire, climatique et alimentaire.
3. Établir un dispositif de suivi des élevages permettant d'identifier, sélectionner et diffuser des bovins adaptés à leur environnement, aux objectifs de production et aux attentes des consommateurs.

MIS EN ŒUVRE

- > Identification de marqueurs génétiques (projet AGATIS).
- > Analyse des performances et développement d'un outil sur l'application PowerBi (Office365) permettant de sélectionner les données qu'on souhaite retenir pour établir des prévisions en lien avec un contexte particulier.
- > Calibration de l'outil SPIR pour une meilleure connaissance de la qualité des fourrages.
- > Identification des bonnes pratiques de gestion du pâturage avec un suivi de 10 élevages et démonstration de pâturage tournant dynamique.
- > Étude sur les services écosystémiques rendus par les arbres dans les pâturages.

PERSPECTIVES

Assurer la continuité des actions.



Des restitutions techniques ont été organisées dans les fermes de démonstration, entre juin et août 2023

© CAP-NC

Le réseau des fermes de démonstration : transmission et partage

Le réseau de fermes de démonstration a été mis en place début 2020 en Nouvelle-Calédonie par la CAP-NC pour accompagner les systèmes agricoles vers l'agroécologie et l'agriculture biologique afin d'assurer une plus large autonomie vis-à-vis des intrants importés, protéger une biodiversité cultivée et fonctionnelle et, enfin, renforcer la résilience face au changement climatique des PTOM. La CAP-NC a assuré l'animation du réseau dans une démarche d'intensification écologique, en concertation avec la CPS et les autres territoires du projet.

OBJECTIFS

Il s'agissait avant tout de démontrer concrètement que la mise en place de nouvelles pratiques agroécologiques innovantes, adaptées aux réalités locales, dans les exploitations était viable sur un plan économique, social et environnemental.

Le réseau, véritable espace collectif d'innovation, d'expérimentations et d'actions de transfert, a permis de favoriser l'implication des agriculteurs dans leur démarche vers la transition agroécologique. Il s'est appuyé sur les échanges entre les savoirs locaux et les connaissances scientifiques, et a contribué à l'évolution et l'amélioration des pratiques agricoles via des expérimentations, le partage d'informations et les échanges entre les agriculteurs calédoniens et ceux des autres territoires et des experts locaux et extérieurs.

Pour ce faire, l'exploitation agricole a été prise en compte dans sa globalité avec une approche systémique, basée sur les cinq composantes de l'agroécologie : eau, biodiversité, fertilité, intégration animale et gestion des bioagresseurs. Les fermes de démonstration ont donc bénéficié de plans d'action pour organiser et coordonner leur activité - animations, rencontres, outils, expertises et, si nécessaire l'acquisition d'équipements innovants mis à leur disposition.

ACTIONS ET RETOMBÉES POUR LES AGRICULTEURS

Les actions mises en place :

- Conseiller les fermes via un appui technique pour les accompagner dans leur engagement dans la transition agroécologique ;
- Acquérir des références grâce au recueil de données agronomiques,

environnementales et économiques sur les conditions de réussite de la transition agroécologique ;

- Vulgariser, diffuser et partager ces références auprès de tous les agriculteurs et les acteurs du secteur agricole.

En Nouvelle-Calédonie, sur les 16 agriculteurs initialement sélectionnés, 12 ont participé activement à la dynamique du réseau avec la volonté commune de partager leurs expériences avec les autres agriculteurs et les partenaires pour contribuer au développement d'une agriculture locale, durable et saine. En 2023, neuf d'entre eux pratiquent l'agriculture biologique, alors qu'ils n'étaient que trois au départ. Ils sont également volontaires pour transmettre leur métier et leur savoir-faire auprès des plus jeunes en allant à leur rencontre ou en les accueillant sur leur exploitation.



« Je me suis intéressé à PROTEGE car un de ses objectifs était de trouver des solutions pour être résilient au changement climatique. Son impact sur notre île, Ouvéa, est bien visible.

C'est important pour nous de trouver des solutions pour continuer de nourrir notre population. Et ce message ne peut passer que par le tissage du lien social avec les jeunes, aujourd'hui trop éloignés de l'agriculture. Les journées techniques qui ont permis de parler des pratiques comme l'agroforesterie, ont retissé ces liens et ont redonné la volonté aux jeunes de retourner aux champs. Ils viennent me voir pour avoir des conseils alors je les aide comme je peux : c'est ça PROTEGE. »

RANDY UTCHAOU, élevage de poules pondeuses et maraîchage en agroforesterie à Ouvéa

Chaque ferme de démonstration a bénéficié d'une analyse de sol au début et en fin de projet pour voir les améliorations sur 3 ans en termes de fertilité, de blocage et de vie biologique du sol. Ces analyses ont permis de mettre en place des itinéraires techniques, par exemple en maraîchage sol vivant, et de réaliser des études (impact de la mycorhization sur verger). L'analyse de la performance agroécologique des fermes du réseau a mis en avant l'évolution des pratiques ainsi qu'une prise de conscience des impacts du changement climatique et la nécessité de développer la place des produits locaux dans l'alimentation des Calédoniens.

PERSPECTIVES GÉNÉRALES POUR L'AGROÉCOLOGIE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La démarche de PROTEGE a été de préciser les objectifs et les moyens des agriculteurs pour trouver des solutions adaptées à des problématiques communes. La volonté de produire durablement avec des pratiques agroécologiques et résilientes au changement climatique a permis de faire travailler les agriculteurs en petits groupes, sur des thématiques spécifiques. Le transfert de cette démarche aux services provinciaux, qui seront les acteurs de l'animation d'une telle dynamique à l'avenir, est essentiel. En ce sens, La CAP-NC et l'Adecal-Technopole ont la volonté de construire une structuration d'animation de réseau pour s'assurer que la démarche acquise s'ancre durablement. L'apport de la CAP-NC sur ce projet est de transmettre son expérience et son expertise en termes d'organisation et de gestion transversale pour mener à bien les collaborations entre partenaires. Des supports adaptés, pédagogiques et innovants seront diffusés pour communiquer auprès des agriculteurs.

LA COOPÉRATION RÉGIONALE, AU CŒUR DE PROTEGE

Pour favoriser la coopération entre les PTOM, enjeu essentiel de PROTEGE, les acteurs du programme ont pu se rencontrer à l'occasion d'ateliers régionaux ou de manifestations afin de créer des synergies entre les territoires.



En mai 2022, les agriculteurs des réseaux des fermes de démonstration se sont rencontrés en Polynésie pour échanger sur leurs pratiques et leurs expériences en matière de gestion de la ressource en eau avec la pratique de l'agroforesterie. Ici à Rangirora, implantation d'une parcelle chez Emmanuel Tehuiotoa, agriculteur du réseau polynésien.

Deux premiers ateliers régionaux, le premier sur la filière cocotier en Polynésie française fin 2019 et le deuxième sur les ressources forestières et l'agroforesterie en Nouvelle-Calédonie en mars 2020, ont permis, via des interventions et des échanges, d'acquiescer une compréhension et une vision au niveau régional des enjeux à venir. Ils ont notamment initié partenariats et coopérations entre les acteurs et les partenaires. En novembre 2021, les rencontres sur l'agriculture biologique ont eu lieu en virtuel lors de l'assemblée générale de la POETCom (organe de gestion de l'agriculture bio dans le Pacifique) pour partager les travaux menés dans le cadre de PROTEGE sur la révision de la gouvernance de la POETCom et sur la rédaction d'un guide de lecture de la Norme océanienne d'agriculture biologique (Noab). Enfin, la CAP-NC a organisé en octobre 2022 le premier rendez-vous régional Tech&Bio. PROTEGE a soutenu l'événement en réunissant pour la première fois les agriculteurs des réseaux de fermes de démonstration pour échanger avec le réseau financé par l'initiative KIWA sur plusieurs États de la région.

Et bientôt...

Début octobre, la Polynésie française accueillera l'atelier régional sur la durabilité des systèmes alimentaires. La Nouvelle-Calédonie organisera en 2024 l'atelier régional de partage des savoirs locaux sur la thématique de l'agroforesterie.

**EN
BREF**

Nouvelle prestation de congélation de semence équine

L'Upa équine travaille depuis plusieurs années avec l'Upa Calédonie sélection (UCS) sur le projet de congélation de semences équines pour produire des paillettes d'insémination artificielle. Ce projet vise à préserver, sécuriser et diffuser le patrimoine génétique des étalons calédoniens sur le territoire. Un premier essai a été réalisé en août. Cette nouvelle prestation est disponible à tous les adhérents qui le souhaitent, sauf aux Trotteurs français et Pur-sang car leur Studbook l'interdit. À terme, l'export de génétique est prévu : il s'agira de faire agréer l'étalement par les services compétents, afin de faire connaître le savoir-faire des éleveurs calédoniens et de répondre aux besoins des pays du Pacifique en matière de renouvellement génétique.



GEPR : journée technique en province Nord

À l'initiative du groupement des éleveurs de petits ruminants, une visite technique a eu lieu chez Stéphane Brinon, éleveur à Pouembout. Cette journée a permis aux porteurs de projet présents d'échanger avec le GEPR, l'Upa ovine-caprine et les techniciens de la direction du Développement économique et de l'environnement. Le GEPR remercie tous les participants qui se sont impliqués pour faire de cette journée une belle réussite !

Si vous avez un projet dans la filière ovine-caprine, n'hésitez pas à nous contacter : gepr@gepr.nc

Déclaration des ruches



La période de mise à jour des déclarations de rucher pour 2024 est ouverte jusqu'au 31 décembre 2023. Pour rappel, cette formalité administrative permet aux apiculteurs de bénéficier gratuitement de visites sanitaires annuelles du réseau d'épidémiologie-surveillance apicole (Resa) et d'alertes téléphoniques lorsque qu'un cas de loque américaine (maladie à déclaration obligatoire) est déclaré à proximité de leur rucher. Elle est aussi nécessaire pour solliciter des aides provinciales ou participer au concours annuel des miels. Nouveauté cette année : il est proposé de préciser sa production de miel en 2022 pour permettre au centre d'apiculture de disposer de données sur la production locale afin de mieux accompagner la filière.

Le formulaire de déclaration est téléchargeable sur www.technopole.nc et à transmettre rempli à resa@adecal.nc

Démonstration de tonte de mouton

Des démonstrations de tonte ont été organisées lors de la 46^e Foire de Bourail. Elles ont permis au public, venu en nombre, de découvrir que bien que stressante, la tonte est nécessaire au bien-être des animaux. En effet, elle leur évite de souffrir de la chaleur, limite l'impact de l'herbe à piquants qui provoque des abcès, réduit l'incidence des parasites externes, améliore l'efficacité des traitements et permet une meilleure appréciation de l'état corporel des animaux. D'autres démonstrations ont eu lieu à la Foire de Koumac, le 23 septembre.

+ d'infos



GEPR-NC - Tél. : 73 70 32 - gepr@gepr.nc - [f GEPR-NC](https://www.facebook.com/GEPR-NC)

Ouverture de l'étalement de Nessadiou



Pour la saison 2023-2024, l'étalement accueille cinq étalons en monte : Boxeur (Pur-sang), Skippy Dungy (Trotteur français), Brandy Cooki Sprancho (Quarter Horse), Onemore Cash (Pur-sang), White Spicy Devils (Paint Horse). Plus d'une soixantaine d'étalons sont également proposés en insémination. Une formule sans pension est possible pour les contrats de saillie en monte. Le dossier d'inscription, le certificat vétérinaire et le catalogue des étalons sont accessibles via Facebook ou disponibles à Port-Laguerre et Nessadiou.

**Renseignements : Upa équine - Tél. : 46 68 48
secretariat.equine@upa.nc
www.esirecal.nc - [f UPRA équine calédonienne](https://www.facebook.com/UPA-ÉQUINE)**



ISUZU
D-MAX

**Une gamme disponible en
Double Cabine, Simple Cabine*
& Space Cabine***

*Versions éligibles à la défiscalisation, voir conditions en concession. Photo non contractuelle.



MÉNARD AUTOMOBILES
41.44.72 | www.isuzu.nc |

NC MOTORS
46.61.61 | www.ncmotors.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS,
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

ARRIVAGE DE GYROS RENFORCES !
150cm / 180cm / 210cm / 240cm

MARCONNET

NOUMEA 28.74.50

KONE 42.58.60

Belmont Red : elle a tout pour séduire

Depuis son importation en Calédonie en 2013, la Chambre d'agriculture et de la pêche et l'Upa bovine mettent en avant des actions de communication valorisant la race Belmont Red. À ce titre, une fiche technique (page ci-contre) a été présentée lors de la Foire de Koumac, fin septembre. Retour sur cette race aux qualités remarquables, pas toujours connues...



Avec sa robe rouge, la Belmont Red est reconnaissable. Mais la beauté n'est pas sa principale qualité, comme le souligne avec humour Ghislain Santacroce, éleveur à Moindou. C'est bien sa résistance, sa fertilité et sa docilité qui lui confèrent son succès auprès des éleveurs calédoniens.

DES QUALITÉS REMARQUABLES...

Ce sont les Australiens qui ont développé cette race composite adaptée au climat tropical, à partir de 1954. Ils ont mis en place un « programme pour créer une race fertile, productive et rentable pour les zones sèches du nord-est de l'Australie, à partir de la race Africander et des races Hereford et Shorthorn, avec comme destination une aptitude bouchère ». Ainsi est née la Belmont Red. Sa valeur et ses qualités en milieu tropical ont ensuite entraîné son exportation dans tout le Pacifique et plus particulièrement à la station d'élevage de Nessadiou.

« Depuis 2013, précise Alexandre Étuvé, responsable de la station, nous dynamisons cette race au sein des élevages, notamment pour ses qualités : fertilité, rusticité, résistance à la chaleur, aux tiques, faible sensibilité aux cancers de la peau, capacité

à tirer profit de pâturages de médiocre qualité. Par ailleurs, sa capacité maternelle limite la mortalité juvénile. Elle a une très bonne vitesse de croissance, sans compter sa qualité bouchère. » La Belmont Red a donc tout pour séduire.

... PAS TOUJOURS CONNUES

Les éleveurs de Belmont Red le confirment. « C'est une race qui a beaucoup de qualités, souligne Kévin Marlier, éleveur à Kaala-Gomen. Pourtant elle n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur ici, elle n'est pas assez valorisée. »

C'est sans doute pour cela que la CAP-NC a souhaité élaborer une fiche technique, présentée à la Foire de Koumac.

UN BEAU PALMARÈS

- Un niveau de résistance à la tique de 97 %
- Un taux de productivité de 90 % pour les vaches gestantes, avec un premier vêlage à 2 ans
- Les mâles sont fertiles à partir de 12-15 mois et les vaches dès 10-14 mois
- Une qualité bouchère avec un degré de persillage précoce (dès 20 à 30 mois)

PAROLES D'ÉLEVEURS

« J'ai des Belmont Red depuis 2016. C'est une race que j'apprécie beaucoup. D'abord pour la facilité de vêlage. Elle a un engraissement rapide et c'est une bonne maternelle. Elle vèle sans aide et nourrit bien son veau. Elle est aussi très résistante à la chaleur et aux tiques. Ce qui est important en Nouvelle-Calédonie. En termes de croisement, c'est un taurus et pas un indicus. Il s'intègre plus facilement et s'adapte à beaucoup de races. C'est une race vraiment docile, facile à manœuvrer, ce qui est aussi très appréciable pour un éleveur. En ce qui concerne ses aptitudes bouchères et sa classification, c'est une viande de très bonne qualité. La Belmont Red, tant pour la production que pour la consommation, a vraiment beaucoup d'atouts. C'est pour cela que de plus en plus d'éleveurs me demandent des génisses Belmont Red. Son seul défaut, c'est que les taureaux ne sont pas très beaux... »

GHISLAIN SANTACROCE,
éleveur à Moindou

« J'ai une trentaine de vaches Belmont Red. Une des qualités premières de cette race, c'est sa fertilité. Et pour un éleveur, c'est important. Avant de faire un gros bœuf, il faut faire un petit veau. C'est une race qui vit facilement dans des terrains arides et qui est résistante. C'est pour cela, selon moi, qu'elle pourrait être développée dans des zones comme Bouraké, Ouégoua, Waco... Elle a une facilité à s'engraisser même dans des conditions difficiles. Tous les ans, elles sont pleines. Et en primipare, elle reprend rapidement le taureau. Elle est encore trop méconnue et pas assez valorisée. Elle pourrait aussi être mieux utilisée en privilégiant non pas la voie mâle, mais en gardant les femelles. Je suis convaincu de cette race et de ses qualités. Je souhaiterais la voir plus se développer en Nouvelle-Calédonie. »

KÉVIN MARLIER,
éleveur à Kaala-Gomen

La Belmont Red



➤ Contexte historique de la race

La Belmont Red a été créée dans le cadre d'un projet scientifique financé par le gouvernement australien et animé par le Dr George Seiffert, à la station de recherche de Belmont, à partir de 1954. Cette race composite est issue d'un croisement entre les races Africander (Afrique Sanga), Hereford et Shorthorn. C'est une race taurus, 100 % australienne, adaptée aux conditions tropicales et subtropicales.

RÉSISTANCE À LA TIQUE



La Belmont Red est une race pour laquelle il a été calculé un pourcentage de résistance à la tique de 98 %.

TEMPÉRAMENT



Les évaluations réalisées lors du passage à la coulisse et lors de test de confinement ont montré que les Belmont Red ont un tempérament particulièrement doux et sont naturellement très dociles.

REPRODUCTION



Dans des environnements difficiles, l'utilisation d'une race ayant une bonne fertilité, comme la Belmont Red, est un avantage économique important. Or, dans un environnement tropical chaud stressant, la race Belmont Red a des taux de reproduction plus élevés que les races des régions tempérées.

CROISSANCE ET POIDS



Lors de périodes de sécheresse, la Belmont Red a un métabolisme adapté qui se traduit par un faible besoin d'énergie et donc une perte de poids plus lente. De manière corollaire, dans de bonnes conditions, les Belmont Red vont prendre du poids plus vite.

L'utilisation en croisement, localement, de la race Belmont Red peut être intéressante dans les troupeaux commerciaux. L'effet hétérosis permet de bénéficier d'une meilleure fertilité, d'une résistance accrue et de niveaux de croissance supérieurs. Certains éleveurs calédoniens ayant utilisé 3 ou 4 générations de *Bos Indicus* dans leurs troupeaux souhaitent réutiliser des races *Bos Taurus*, avec toutefois la hantise du risque tique. Dans ce contexte, des races taurines résistantes à la tique, utilisées en croisement, comme la Belmont Red sont très intéressantes.



Toutes ces qualités font que la Belmont Red est adaptée pour produire une viande de qualité dans le contexte d'élevage calédonien.

Tous les acteurs de la filière porcine se sont réunis le 27 juillet à Païta pour travailler ensemble sur les perspectives d'avenir.



Filière porcine : mobilisation de tous les acteurs

Les premiers États généraux de la filière porcine ont eu lieu fin juillet à Païta. Réflexion, information et solutions ont été au cœur des échanges.

« Les acteurs de la filière se mobilisent et se préparent pour l'avenir » : le slogan et l'objectif de ces premiers États généraux étaient clairs. Trouver des solutions et des perspectives d'avenir pour une filière qui a été et est encore fortement touchée par les différentes crises : Covid, conditions climatiques, guerre en Ukraine... Ainsi éleveurs, bouchers, distributeurs, ateliers de découpe, partenaires institutionnels et association de consommateurs ont travaillé autour de cinq thématiques : enjeux sociétaux et réglementation, communication et image, organisation de la production, organisation du marché, enjeu de la gestion technico-économique des élevages.

En filigrane de ces ateliers, les fortes préoccupations et les difficultés pour la filière ont été abordées, notamment l'augmentation des coûts alimentaires et le changement climatique.

DES DIFFICULTÉS POUR LA FILIÈRE

Si la filière porcine, depuis quelque temps, gagne des parts de marché, les élevages subissent eux de nombreux revers : augmentation du prix du blé (principal composant de l'alimentation), baisse des aides publiques, phénomène La Niña et

chaleur, difficultés techniques... « Certes, le prix payé à l'éleveur a augmenté de 18 % en 2022, indique Samuel Prévost, directeur de l'IVNC (Interprofession viande de Nouvelle-Calédonie), mais cela couvre principalement l'accroissement du coût de production lié à la hausse du prix de l'aliment porcin (70 % du coût global) et ne permet en aucun cas les investissements nécessaires pour renouveler l'outil et avoir une meilleure rentabilité. » Les chiffres sont parlants : cinq élevages de porcs ont fermé entre 2020 et 2023 ou ne produisent plus. « Des producteurs en situation fragile ont déjà arrêté. Il est donc important et urgent d'adopter une politique de développement et de soutien. » D'où la proposition d'un livre blanc pour les décideurs politiques.

DES OPPORTUNITÉS ET UNE NECESSITÉ ALIMENTAIRE

Et les arguments ne manquent pas pour soutenir la filière. La production locale est essentielle pour les Calédoniens et, de surcroît, de très bonne qualité. « Pour des raisons sanitaires, précise Samuel Prévost, la viande fraîche porcine ne peut être importée. Miser sur la production locale est donc un gage d'autonomie, voire une nécessité de sécurité alimentaire. » 100 %

de viande de porc fraîche provient des élevages locaux (20 % du total commercialisé par l'Océf étant de la viande congelée importée pour la transformation). « Il faut poursuivre les efforts de production pour satisfaire la demande du marché et donc le soutien à la filière. » Structurer la filière permettra d'accroître le potentiel de production avec, en plus, une diversification de l'offre. « On pourrait aller plus loin dans la fabrication des aliments porcins et dans la transformation des viandes, notamment pour la charcuterie qui est aujourd'hui largement importée. Il y a donc des opportunités économiques et d'emploi. »

DES PISTES ET UN LIVRE BLANC

Des pistes de réflexion ont été avancées. Les acteurs souhaitent présenter une synthèse de ces travaux à travers un livre blanc. « L'idée est de faire des propositions avec des objectifs atteignables et mesurables, de travailler pour apporter des solutions concrètes et rapides. » La réflexion se poursuit : la présentation des axes de travail pourrait se faire avant la fin de l'année. Les décideurs politiques ont d'ores et déjà assuré, lors de ces États généraux, qu'ils seront attentifs à ces propositions.



LES PARTENAIRES ORGANISATEURS :

Agence rurale, IVNC, Ocef, UCS, Upa porcine, Syndicat des éleveurs de porcs (SEPMC)

QUELQUES CHIFFRES

- > **40 %** de la production totale de l'Ocef
- > Viande porcine : **30 %** du chiffre d'affaires d'un boucher
- > **3 000** tonnes de production par an
- > **700** tonnes de viande porcine importées
- > **80 %** de taux de couverture des besoins en viande porcine
- > **95 %** de l'alimentation des porcs est importée et représente **70 %** du coût de production de la viande
- > **30** élevages professionnels en Nouvelle-Calédonie
- > **35 000** porcs produits annuellement

LES PISTES DE RÉFLEXION

- > Étudier la possibilité d'une production locale de céréales pour l'aliment des porcs. La quasi-totalité des acteurs en sont convaincus : « *il faut aller dans ce sens. On ne peut pas continuer à être dépendants des importations, c'est prendre trop de risques, aussi bien en termes de coût que de disponibilité* ».
- > Diversifier l'offre et la production locale
- > Organiser des missions d'audits techniques et financiers par des experts de l'élevage porcin pour estimer notamment les seuils de rentabilité
- > Promouvoir et valoriser la filière avec, par exemple, l'organisation d'une foire ou la création d'un label
- > Renforcer la productivité en préservant le bien-être animal
- > Améliorer la préservation de l'eau et la gestion des déchets
- > Développer le soutien technique opérationnel

LE COIN DES BONNES AFFAIRES ATTEND VOS ANNONCES !



Matériel d'occasion, propriétés, animaux, offres d'emploi...

Publiez vos annonces sans attendre !



Comment passer votre annonce ?

voir page 50

**EN
BREF**

Les intempéries impactent la filière pommes de terre

Début septembre, Rudy Roy, élu de la CAP-NC et référent Grandes cultures, Lionnel Brinon (Ocef), David Perrard (Cama), Rodrigue Huguéaud (Syndicat des producteurs de pommes de terre), accompagnés de techniciens et de producteurs, se sont rendus sur des parcelles de la région La Foa-Bourail, particulièrement touchée par les intempéries du 30 août, afin de dresser un premier bilan de la filière pommes de terre, la plus impactée. Le constat : inondation et excès d'eau dues aux fortes pluies. Si certaines parcelles pourront être en partie récoltées, les pertes pourraient s'élever à 100 % pour les plus durement touchées. D'autres pourront être récoltées en totalité mais vont souffrir d'un excès d'eau, ce qui engendrera des pertes et des problèmes de qualité liés à la pourriture des produits. Une rencontre avec le gouvernement a été sollicitée pour échanger sur les différentes situations et tenter de trouver des solutions pour venir en aide aux agriculteurs sinistrés ou en difficulté.



Oryctes : dernières infos

Le ravageur continue de se propager sur la Grande Terre : il est désormais installé de Païta à Teremba. Plusieurs détections ont aussi eu lieu à Nouméa. Il est cependant à noter qu'il n'y a eu aucune alerte pour les îles. Le livret technique sur *Oryctes rhinoceros* vient d'être mis à jour avec, notamment, l'adaptation des mesures de gestion en fonction des zones et de l'expérience des équipes sur le terrain.



Pour le consulter et le télécharger, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Publications"

L'horticulture pour tous

Le Galanga



Le galanga (*Alpinia galanga*) est une plante asiatique aux rhizomes aromatiques. Ingrédient clé de la cuisine thaïlandaise et indonésienne, il est utilisé pour sa saveur citronnée. Il possède aussi des propriétés médicinales. Adapté aux climats tropicaux, le galanga se plante dans un sol humide, riche et profond de novembre à avril, de préférence, et se récolte un à deux ans plus tard. À ne pas confondre avec *Alpinia zerumbet*, appelé aussi les larmes de la vierge ou gingembre coquille, qui est une plante très ressemblante.

Le groupement de défense sanitaire du végétal vient de rééditer une version mise à jour du livret *Ravageurs, maladies et auxiliaires en maraîchage*. Toutes les exploitations doivent faire face à des agressions de ravageurs ou à des maladies. Connaître les auxiliaires de culture est indispensable pour la maîtrise sanitaire des productions. Ce livret contient des indications précieuses, entre autres, sur les facteurs de risques, la saisonnalité, les cultures concernées ou le cycle de l'organisme, et précise quels auxiliaires permettent la maîtrise de tel ou tel agresseur.



Pour le consulter et le télécharger, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Publications"

Des journées techniques en Brousse

La plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche organise, en partenariat avec la province Nord, des journées techniques sur l'entretien et la réparation du petit matériel et du broyeur de végétaux :

> les 18 et 19 octobre de 8 h à 16 h à Hienghène, antenne de la DDEE

> les 22 et 23 novembre de 8 h à 16 h à Pouébo

La participation est gratuite pour les agriculteurs, 1000 F pour les non ressortissants de la CAP-NC.

Renseignements et inscription
Direction du Développement
et de l'Environnement
de la province Nord
Poindimié : tél. 42 72 52

➤ La menace des bactérioses

Depuis trois ans, La Nina a créé des conditions favorables au développement de bactéries dans les sols, favorisant les flétrissements dans les cultures. En Nouvelle-Calédonie, la pomme de terre est une des cultures les plus sensibles à l'agent bactérien *Ralstonia*. Le Sivap (Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire) a donc mis en place une procédure de surveillance spécifique, au regard de la détection de 2015 du *phylotype IIB1* de quarantaine (souche américaine) et sa procédure d'éradication. L'objectif pour le gouvernement : pouvoir déclarer officiellement que cet organisme de quarantaine, particulièrement impactant, est éradiqué. Toutefois, le *Ralstonia phylotype I* (souche asiatique), historiquement présent et largement répandu sur la Grande Terre, a lui aussi été favorisé par La Nina et les récentes intempéries. De nombreuses détections ont été réalisées et confirmées par analyses.

Qu'il s'agisse ensuite d'une procédure réglementaire (mesures de lutte obligatoires ordonnées par le Sivap) ou de mesures de bonne gestion, les pratiques préventives sont les mêmes :

- Réduire l'irrigation pour limiter les ruissellements ;
- Nettoyer et désinfecter les outils en sortant du champ pour ne pas contaminer les parcelles indemnes ;
- Travailler les parcelles contaminées en dernier ;
- Rotation des cultures.

Attention : il n'existe aucun produit phytosanitaire qui permet une intervention en curatif des bactérioses. Une fois dans le sol, une charge bactérienne importante pourra rester pendant des années dans la même parcelle.



Pour en savoir +

Groupement de défense sanitaire du végétal
Tél. : 24 31 60 - gds-v@cap-nc.nc



Durée d'élevage **8 semaines minimum**
Nourri aux céréales **80%** (maïs, blé)



**Poulet
du Pays**



365 ROUTE DE KOÉ - DUMBÉA - 41 84 66 / 41 83 29

Les premiers jalons d'une filière cacao



Un an après la venue en Nouvelle-Calédonie de l'expert Philippe Bastide, la structuration d'une filière cacao locale a débuté pour alimenter une demande en aval. Une filière d'excellence aux ambitions réalistes, inscrite dans une démarche d'agroforesterie.



Cabosse de cacao Criollo (fèves blanches à la coupe)



Venu à la demande de la CAP-NC et dans le cadre du programme PROTEGE financé par l'Union européenne, Philippe Bastide avait réalisé en août 2022 un diagnostic et un plan de structuration d'une filière cacao adapté au contexte calédonien. Depuis, le projet a fait son chemin et la filière commence à s'organiser.

Un inventaire des cacaoyers a été mené, révélant la présence de trois variétés en Nouvelle-Calédonie : le Criollo, extrêmement rare et très prisé pour la qualité de ses fèves, le Trinitario, qui est l'un des plus aromatiques, et le Forastero, le plus cultivé dans le monde. « *Le bon comportement de ces cacaoyers est remarquable, souligne François Japiot, responsable du pôle Végétal de la CAP-NC. Certains individus, même isolés, peuvent porter plus 60 cabosses chaque année, alors que la moyenne mondiale est de 12.* » Ce premier état des lieux a permis de confirmer la possibilité de créer une filière. « *D'un point de vue agronomique, les indicateurs montrent qu'il est possible de cultiver des cacaoyers et donc de lancer une filière cacao en Nouvelle-Calédonie. Mais elle ne sera jamais un grand producteur concurrentiel sur le marché mondial. Nous visons donc une production d'excellence, à petite échelle, dans le cadre d'un système agroforestier diversifié et résilient.* » Associé à d'autres cultures, telles que les bananiers, la vanille, le poivre ou

les patates douces, le cacao offrira ainsi un complément de revenus aux agriculteurs.

15 PRODUCTEURS SUR LA LIGNE DE DÉPART

Sur le terrain, la structuration de la filière a débuté avec la constitution d'un groupe de travail (provinces, Agence rurale, CAP-NC, pépiniéristes et chocolatier) et l'identification d'une quinzaine de producteurs prêts à se lancer dans l'aventure. Issus des trois provinces et aux profils très variés, ces pionniers sont disposés à planter des parcelles de cacao en agroforesterie qui pourraient totaliser entre 5 à 10 hectares, pour une production d'environ 5 à 10 tonnes de cacao marchand sous trois à cinq ans. Pour accompagner ces futurs producteurs, un manuel et des fiches techniques ont été rédigés et des journées techniques ont eu lieu sur la côte Est, ainsi qu'à Port Laguerre. Afin de sauvegarder le patrimoine végétal, deux collections de cacaoyers en agroforesterie ont également été implantées à Port Laguerre et au CADRL de Maré. L'impulsion est donc donnée ! « *Mais cette filière devra encore être accompagnée jusqu'à son entrée en pleine production, complète François Japiot. Des visites de terrain avec un coaching personnalisé et de nouvelles journées techniques seront nécessaires pour permettre à la cacao-culture calédonienne de se structurer avec d'autres cultures, qu'elles soient vivrières ou commerciales à haute valeur ajoutée.* »


UN JUS DE CACAO ?


De couleur claire et au goût fruité, cette boisson naturelle et désaltérante est notamment consommée en Amérique latine. Elle s'obtient en pressant les fèves fraîches (et le mucilage) extraites des cabosses mûres, avant leur mise en fermentation, permettant ainsi de valoriser au mieux les fruits du cacaoyer. Cette activité complémentaire est envisagée dans le cadre de la filière cacao calédonienne.


➤ Pour télécharger les fiches techniques, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Publications"

PHYTOPHARMACIE DES TUBERCULES TROPICAUX 2023 : PPUA AUTORISÉS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Ce tableau est la synthèse des produits phytosanitaires à usage agricole autorisés en 2023 pour les légumes racines et les tubercules tropicaux : igname, patate douce, taro.
Il est également disponible sur le site www.cap-nc.nc

		MALADIES		
		Scab	Anthraxose	Cladosporiose, Phoma
	Patate douce	TRIANUM-G, TRIANUM-P (3/6-8) <i>Trichoderma harzianum</i>		
	Igname		TRIANUM-G, TRIANUM-P (3/6-8) <i>Trichoderma harzianum</i> ORTIVA TOP (14/6-8) Difenoconazole/Azoxystrobine	
	Taro			TRIANUM-G, TRIANUM-P (3/6-8) <i>Trichoderma harzianum</i>

		RAVAGEURS		
		Charançons	Chenilles phytophages	Autres ravageurs
	Patate douce		DELFIN, DIPEL DF (3/6-8) <i>Bacillus thuringiensis</i> EXIREL (7/48) Cyantraniliprole CYTHRINE L (7/24) Cyperméthrine FASTAC (3/48) Alpha-cyperméthrine	Chrysomèles : NOVACARE FOLIAIRE (3/6-8) Huiles essentielles de clou de girofle, cannelle, citronnelle Altise : NOVACARE FOLIAIRE (3/6-8) Huiles essentielles de clou de girofle, cannelle, citronnelle, EXIREL (7/48) Cyantraniliprole Escargots : FERRAMOL PRO (3/6-8), SLUXX HP (3/6-8), Phosphate ferrique hydraté
	Igname		DELFIN, DIPEL DF (3/6-8) <i>Bacillus thuringiensis</i> CYTHRINE L (7/24) Cyperméthrine FASTAC (3/48) Alpha-cyperméthrine	Nématodes : pas d'usages Ravageurs du sol (autres que charançons) : CYTHRINE L (7/24) Cyperméthrine FASTAC (3/48) Alpha-cyperméthrine Escargots : FERRAMOL PRO (3/6-8), SLUXX HP (3/6-8), Phosphate ferrique hydraté
	Taro		DELFIN, DIPEL DF (3/6-8) <i>Bacillus thuringiensis</i> CYTHRINE L (7/24) Cyperméthrine FASTAC (3/48) Alpha-cyperméthrine	Escargots : FERRAMOL PRO (3/6-8), SLUXX HP (3/6-8), Phosphate ferrique hydraté Pucerons : EXIREL (7/48) Cyantraniliprole Ravageurs du sol (autres que charançons) : CYTHRINE L (7/24) Cyperméthrine FASTAC (3/48) Alpha-cyperméthrine

PPUA en vert est un produit « alternatif » avec une substance active d'origine naturelle ou constituée de micro-organismes.
 PPUA en rouge est un produit toxique ou CMR (cancérogène, mutagène ou reprotoxique) pour la santé humaine (Certiphyto-NC3 nécessaire).
 (3/48) : indique le délai d'emploi avant récolte en jours, suivi du délai de ré-entrée dans la parcelle en heures. Dans cet exemple DAR = 3 jours, DRE = 48 heures.
 Usage non référencé en Nouvelle-Calédonie.

La liste des spécialités commerciales proposée n'est pas exhaustive. L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur ainsi que des conséquences qu'elles soient qui pourraient en résulter.
 La liste officielle des PPUA disponibles est consultable sur davar.gouv.nc/protection-des-vegetaux/les-produits-phytopharmaceutiques



© CAP-NC

Squash, une filière en plein rebond

Bien installée sur le marché de l'export, la filière squash veut désormais améliorer son positionnement sur le marché local. Bienvenues après deux années marquées par La Nina, ces nouvelles perspectives s'inscrivent dans l'objectif du +25 % de produits locaux dans nos assiettes.

La culture de la squash en Nouvelle-Calédonie est née au début des années 90, d'un partenariat technico-commercial avec la Nouvelle-Zélande. « L'objectif était de développer une filière d'exportation, notamment vers le Japon où la squash est très prisée, tout en répondant à un problème récurrent de surproductions maraîchères », rappelle Sophie Tron du pôle Végétal de la CAP-NC. Pour encadrer le lancement de la filière, la société France Calédonie Tropic Export (FCTE) a vu le jour en 1994. Cette joint-venture, qui réunit des capitaux calédoniens et japonais à parts égales, assure l'importation des semences, la fourniture des équipes pour la récolte, le tri et l'emballage des squashes, et enfin l'exportation par bateau. Depuis la création de la FCTE, 3 000 tonnes

de squashes en moyenne sont exportées chaque année vers le Japon, la Nouvelle-Zélande et, plus récemment, la Corée. Des pays aux exigences de qualité élevées qui ont poussé les agriculteurs à améliorer leurs pratiques, faisant de cette culture une filière d'excellence.

EXPORTER ET MIEUX VALORISER

Les années 2021 et 2022 ont marqué le début d'un tournant pour la filière. En cause, « La Nina, qui a vu s'effondrer la production (36 tonnes contre 3 000 habituellement), l'apparition d'un sentiment de mécontentement des consommateurs face à la moindre qualité des squashes disponibles localement, mais aussi le début d'une réflexion sur la transition alimentaire de la Nouvelle-Calédonie », explique le directeur de FCTE, Arnaud Sales. Dès lors, l'entreprise décide de revoir sa stratégie afin d'atteindre deux objectifs. « D'une part, poursuivre l'exportation parce qu'elle est notre cœur de métier, elle est utile à l'économie de la Nouvelle-Calédonie et la qualité de notre production est reconnue ; et d'autre part, mieux valoriser la squash sur le marché local à travers un tri plus sélectif et, via un prestataire, la mise en place d'une chaîne de transformation qui permettrait d'alimenter le marché tout au long



2023, UNE PRODUCTION EN DEMI-TEINTE

Cette année, seule une douzaine de producteurs ont planté des squashes contre 20 à 25 habituellement, soit 130 hectares au lieu de 220 à 250 en moyenne. « La Nina a porté un coup dur aux exploitants qui, faute de trésorerie, n'ont pas tous eu les moyens de replanter cette année, explique le directeur de FCTE. La squash est une culture rentable, mais à la plantation, elle induit des frais plus élevés que d'autres cultures. » Les fortes pluies de fin août pourraient par ailleurs avoir des conséquences sur les cultures, de l'ordre de « 10 à 15 % de perte de rendement en moyenne, en fonction des stades », estime Arnaud Sales.

de l'année. Et contribuer ainsi à l'objectif de +25 % de produits locaux dans notre alimentation ! »

DE NOUVELLES MÉTHODES

Ainsi, dès cette année, la méthode de tri a évolué. Au lieu d'un tri unique distinguant les meilleures squashes retenues pour l'export (75 à 80 % de la production), du rebut (15 à 20 %) destiné aux animaux et au marché local, deux tris ont été instaurés. Cette deuxième sélection cible les pièces non exportables mais de qualité suffisante pour être commercialisées localement. À la clé, une offre de meilleure qualité pour les Calédoniens et moins de gaspillage. Ainsi, 100 à 200 tonnes de squashes de bonne qualité pourront être valorisées, soit 7 à 8 % de la production, contre 1 à 2 % jusqu'alors. Côté débouchés, la FCTE mise sur le marché local, mais aussi sur la transformation avec des projets de surgélation et de stockage, ou encore via un partenariat à l'étude avec Newrest. « Mieux valoriser la squash, c'est aussi mieux reconnaître le travail des producteurs et des 500 emplois directs et indirects générés par la filière », ajoute Arnaud Sales qui espère que cette démarche « servira d'exemple à d'autres productions ».



LA CAP-NC EN SOUTIEN POUR FAVORISER L'EXPORT

La squash fait l'objet de grandes cultures situées exclusivement sur la Grande Terre, entre Bourail et Boulouparis, et à Canala. Elle suit un cycle de croissance de 90 jours. Son exportation a lieu en septembre-octobre, à contre-saison de la production des pays acheteurs. La CAP-NC accompagne cette filière par un soutien au contrôle qualité sur la chaîne de tri auprès de la FCTE, et par une inspection de premier niveau pour satisfaire aux exigences de biosécurité (mission déléguée par le gouvernement). Ce soutien technique vise en particulier à garantir les normes qui s'appliquent aux frontières des pays importateurs.



N°1 DES VENTES AUSTRALIE ET EUROPE

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL CFMOTO

☎ 44 38 34

📍 59 ZICO PAITA

✉ contact@cfmoto.nc

🌐 cfmotocaldonie



⬇ **UFORCE 600**
41 cv 4x4 EPS
2 places Homologable
1 085 000 F*



⬆ **UFORCE 1000XL**
80 cv 4x4 EPS 6 places Homologable
1 533 000 F*



⬇ **UFORCE 1000**
80 cv 4x4 EPS
3 places Homologable
1 365 000 F*



⬇ **CFORCE 625 TOURING**
45 CV 4X4 EPS 2 places Homologable
805 000 F*



⬇ **CROSSFIRE 400 GT**
26 cv 4x4 2 places
790 000 F*



LANDBOSS
⬇ **DIESEL KUBOTA JAPON**
1123 CC 25 CV
3 PLACES 4X4 EPS
1 498 000 F*

Sauvons la ripisylve !



© CAP-NC

À Bourail, bassin agricole historique, la Chambre d'agriculture et de la pêche se mobilise contre l'érosion des berges de La Néra, en s'intéressant à la ripisylve. Une zone boisée située au bord des cours d'eau et d'une grande utilité pour les agriculteurs.

Le changement climatique et l'activité humaine provoquent des situations inédites. La sévérité des inondations et l'augmentation des précipitations conduisent notamment à une détérioration de la couverture végétale des bassins versants, et ainsi à une érosion des sols (donc une perte des surfaces agricoles). Des formations forestières, appelées ripisylves, sont particulièrement touchées. Poussant sur une bande de 4 à 20 m de large le long des berges, elles possèdent des atouts insoupçonnés. La ripisylve protège les berges et la qualité des cours d'eau « et rend des services aux pâturages et cultures agricoles ainsi qu'aux agriculteurs, en faisant notamment office de zone tampon et de barrière contre les inondations. Son absence favorise l'érosion et entraîne des pertes de surfaces agricoles utiles », souligne Sébastien Utard, ingénieur au pôle Végétal de la CAP-NC.

UN PREMIER CHANTIER NOMMÉ PERENNE À NESSADIOU

Sans ripisylve, les écosystèmes marins du lagon de la zone côtière ouest (patrimoine Unesco) sont aussi exposés. Les dépôts d'alluvions en aval dus à l'érosion pouvant asphyxier à long terme les récifs lagonaires de Poé. En restaurant et préservant la ripisylve, d'autres services seront rendus : bon état de santé du lagon de la commune, stabilisation des berges ou encore maintien

du foncier. Le WWF et la CAP-NC ont lancé le projet PERENNE (protection et restauration des ripisylves de La Néra) financé par l'Initiative Kiwa (fonds multi-bailleurs), qui cible les solutions fondées sur la nature. La ripisylve, envisagée comme alliée à la résilience des terres agricoles bouraillaises, apportera une réponse « aux besoins des agriculteurs qui avaient observé le phénomène ». En juillet dernier, lors d'un chantier démonstratif, à la station d'élevage de la CAP-NC à Nessadiou, plus de 870 arbres ont été plantés sur 120 m le long des rives de La Néra.

MOBILISATION DES FORCES VIVES

Jusqu'en avril 2025, une dizaine d'agriculteurs bénéficieront d'un accompagnement technique (formation, suivi) et financier, en échange d'un engagement de leur part dans le projet (entretien, accueil...). Ils pourront accueillir ainsi des chantiers de protection et de reformation de leur ripisylve, en décidant la mise en défens des berges pour en limiter ou interdire les accès, ou des chantiers de plantation en bordure de cours d'eau. Ces chantiers de plantation, réalisés entre autres par les résidents de la commune, les collégiens du Sacré Cœur et de Louis Léopold Djiet, les marsouins du RSMA, les alternants paysagistes ou les bénévoles d'associations environnementales, aideront à sensibiliser au rôle de la

ripisylve. 16 000 plants seront produits : kohu, cerisier bleu, bourao, vétiver, etc., avec l'aide de pépinières éducatives des collèges de Bourail et de pépinières associatives, Bwără Tortues marines à la Roche percée et We Ereteu, à Poya, tribu de Gohapin.

« Jusqu'en avril 2025, une dizaine d'agriculteurs bénéficieront d'un accompagnement technique et financier, en échange d'un engagement dans le projet. »

www.kiwainitiative.org



Des solutions fondées sur la nature pour la résilience climatique



Solis

GAMMES TRACTEURS ET ACCESSOIRES SOLIS

À DÉCOUVRIR
SUR NOS SITES
CIPAC PRO Bourail
CIPAC Industrie Ducos



Construisons notre pays: économisons l'énergie. Photo non contractuelle



GARANTIE



ASSISTANCE



MAINTENANCE



FORMATION

100%
SOLUTIONS SAV

41.47.00

CIPAC
Industrie

f CIPAC Industrie NC www.cipac-industrie.nc



BÂTIMENT



FIXATIONS



ELECTROPORTATIF



REMORQUE



GRILLAGE



ARRIVAGE



OUTILAGE



DIVERS



ELECTRICITE



ARRIVAGE MASSIF GRILLAGE XFENCE 11/155/15

Agréé Agence rurale pour tous vos besoin en clôtures.

Grillage haut de gamme néo-zélandais en zinc aluminium, ne nécessitant ni fil de tension, ni tendeur. Il permet une pose facile et optimale. Disponible également en de nombreuses hauteurs et largeurs de mailles différentes.

À découvrir sur notre site web à la rubrique grillage.



Porte voiture
TRIGANO PTAC 3.5 T



MESCAL
LES MESSAGERIES CALÉDONIENNES

Quincaillerie

La filière holothuries se structure



La pêche et l'exportation des holothuries occupent une place importante au sein du tissu social, culturel et économique local. Cette pêche professionnelle est encadrée par les provinces alors que l'exportation est réglementée par le gouvernement, en lien avec la convention Cites¹ pour les espèces menacées. 178 pêcheurs sur l'ensemble de la grande terre ont pêché 158 tonnes (en poids frais) en 2021 et deux exportateurs sont agréés comme opérateurs autorisés.



En août 2019, sur proposition de l'Union européenne, la Conférence des parties a voté l'inscription de trois espèces d'holothuries, en annexe II de la Cites. Deux d'entre elles sont pêchées en Nouvelle-Calédonie et exportées vers le marché asiatique, la tété blanche (*H. fuscogilva*) et la tété noire (*H. whitmaei*), pour une quantité annuelle de 1,7 et 3,5 tonnes (en poids séché), soit environ 20 et 40 tonnes en poids brut. D'autres espèces (*T.anax* et *T.ananas*) sont identifiées pour rejoindre l'annexe II dès mars 2024. Plus globalement, 14 espèces d'holothurie sont exploitées en Nouvelle-Calédonie.

Conscients des enjeux, les acteurs publics et privés de la filière se sont mobilisés pour contribuer à une cogestion, impulsée par le programme PROTEGE depuis 2020. Ainsi, l'acquisition de données spécifiques a constitué une priorité à travers :

- Une évaluation des stocks commerciaux de l'ensemble des espèces commerciales sur le territoire calédonien ;
- Le calcul des tailles à maturité sexuelle ;
- La mise à jour des ratios de conversion entre poids frais et poids entier ;
- La création de l'Observatoire de pêches côtières (OPC) qui a permis de centraliser l'ensemble des bases de données disponibles depuis janvier 2023.

Un organe de pilotage à l'échelle pays a été défini comme prioritaire. Les partenaires se sont accordés pour créer un comité qui rassemble tous les acteurs de la filière et qui pourrait émettre des recommandations assurant sa pérennité écologique et socioéconomique pour les générations futures.

CRÉATION DU COMITÉ TECHNIQUE HOLOTHURIES

Le pôle Pêche de la CAP-NC a été identifié comme étant le partenaire compétent pour héberger le comité technique holothuries (CTH), en précisant ses missions, sa composition, son fonctionnement et ses prérogatives. Un plan d'action émergera sur la période 2024-27 pour orienter et prioriser les prochaines actions. La composition du CTH assure une répartition équilibrée entre les membres provenant du domaine public et privé (voir ci-contre).

PROTEGE a joué un rôle crucial pour lancer cette dynamique et assurer le préfinancement de l'opération jusqu'en juin 2023. Le CTH s'est donc doté de nouveaux partenaires financiers : l'Office français de la biodiversité, via son dispositif Fonds Verts dédié aux espèces menacées, et les provinces Nord et Sud. L'OPC a été missionné pour développer un outil de gestion des données spécifiques par la création d'indicateurs et la poursuite de l'amélioration des connaissances scientifiques. Le comité bénéficiera aussi de l'appui scientifique à titre d'expert conseil du Dr Steven W. Purcell de l'Université de Southern Cross (Australie).

COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE² HOLOTHURIES :

Collège public

- 1 représentant du Sivap
- 1 représentant du SPNMCP
- 1 représentant de la province Sud
- 1 représentant de la province Nord
- 1 représentant de la province des Îles

Collège professionnel

- 1 représentant de la CAP-NC
- 1 représentant exportateur Sarl HRT
- 1 représentant exportateur Sarl laora Export
- 1 représentant pêcheurs professionnels FPPCPS
- 1 représentant pêcheurs professionnels FPPN

¹ Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

² Sivap : Service d'Inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire ; SPNMCP : Service du parc national de la mer de Corail et de la pêche ; FPPCPS : Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud ; FPPN : Fédération des pêcheurs professionnels du Nord

Tout savoir sur le label « Pêche responsable »

Ce signe officiel d'identification calédonien de la qualité environnementale engage les pêcheurs et les transformateurs dans une démarche responsable en mer et dans la gestion de leur exploitation. Il concerne aussi bien la pêche côtière que la pêche en haute mer, dite hauturière. Depuis juin 2022, il intègre également les ateliers de transformation des produits issus de la pêche hauturière.

COMMENT SE CERTIFIER ?

Comme tous les signes d'identification de la qualité et de l'origine de Nouvelle-Calédonie, le label Pêche responsable suit une procédure précise.

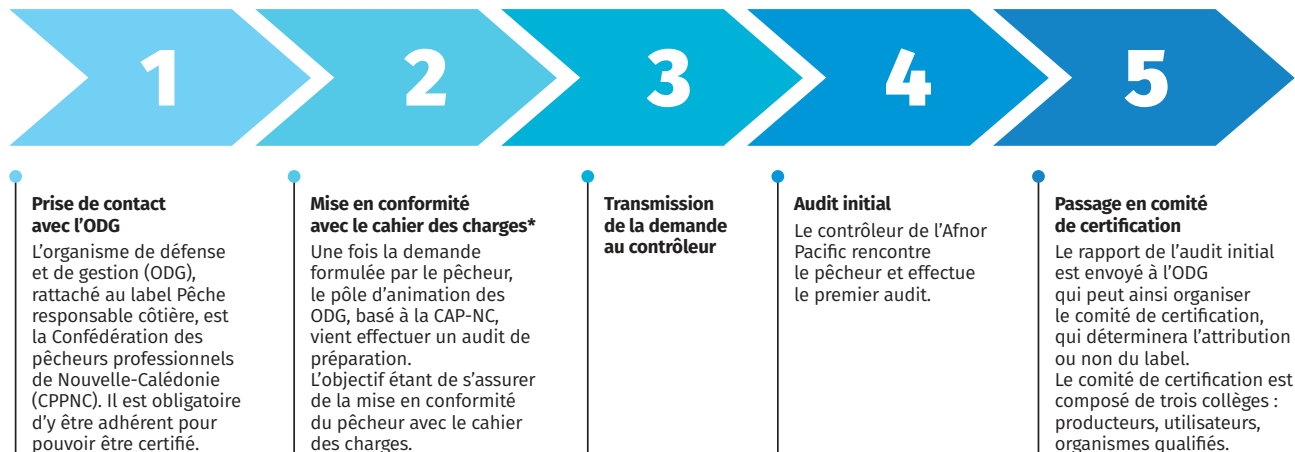


LE PÔLE D'ANIMATION DES ODG DE LA CAP-NC

Mandaté par l'Agence rurale, le pôle d'animation des signes de qualité accompagne et développe ces démarches d'identification de la qualité et de l'origine des produits agricoles, agroalimentaires et des produits de la mer.

Ses missions :

- > Information des professionnels du monde agricole, de la pêche, agro-alimentaire et distributeurs de la réglementation des signes de qualité
- > Vérification du respect de la réglementation dans les points de vente
- > Appui aux organismes de défense et de gestion (ODG) sur la mise en œuvre et le suivi de la procédure d'enquête en cas de litige
- > Suivi des certifiés : réalisation d'audits internes, rédaction de rapports et de préconisations pour la certification, mise en place d'outils aidant à la conformité...
- > Accompagnement des structures intéressées par la certification
- > Valorisation des signes de qualité



* La mise en conformité est réalisée avec le pêcheur par la technicienne démarches qualité de la CAP-NC, comme suit :

- Prise de rendez-vous ;
- Simulation d'audit : le bateau, les équipements et les documents sont contrôlés ;
- La technicienne rédige le rapport d'audit et les préconisations ;
- Le pêcheur réalise les actions correctives préconisées ;
- La technicienne revient faire un contre audit afin de s'assurer de la conformité de l'entreprise.

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle d'animation des ODG
Tél. : 78 95 04 - sigo@cap-nc.nc
signesdequalite.nc

DES PÊCHEURS RESPONSABLES EN MER DE DREHU

La CAP-NC s'est rendue à Drehu afin de poursuivre ses actions en faveur de la pêche. Au programme :

- > Rencontre avec le syndicat des pêcheurs de professionnels de Lifou (SPPL) pour échanger sur le rôle de la CAP-NC et du soutien qu'elle peut leur apporter. Billy Wapotro de la province des Îles (PIL) a présenté les aides mises en place par l'institution. Le label Pêche responsable a été présenté par Joelle Metua du pôle ODG : enjeux, obligations, étapes et potentielles retombées de la démarche. Neuf pêcheurs étant intéressés, des audits à blanc ont été réalisés pour émettre les premières recommandations, conformément au cahier des charges.
- > Réunion avec les porteurs de projet (achats de bateau), la PIL et la Case de l'entreprise. Il a surtout été question des plans de financement et comment la CAP-NC pouvait consolider ce document afin de faciliter la recherche des co-financements nécessaires aux investissements des pêcheurs professionnels.
- > Visite de l'UCPM (unité de conditionnement des produits de la mer) et notamment de l'atelier de transformation pour accompagner la structure vers une certification atelier responsable.
- > Visite de l'UTDP (unité de traitement des déchets de poissons) qui transforme les déchets en engrais bio. Une belle opportunité pour l'UCPM dans le cadre de sa démarche pour obtenir le label Pêche responsable.

**EN
BREF**

Le Mémento des SIQO est en ligne

Le pôle d'animation des organismes de défense et de gestion (ODG) de la CAP-NC a publié son Mémento 2022 !

Ce qu'il faut retenir pour l'année 2022 sur les signes de qualité :

- **Cinq cahiers des charges actifs** : Bio Pasifika, Agriculture responsable, Pêche responsable hauturière, Pêche responsable côtière et Poulet fermier - Certifié authentique
- **248 producteurs sous signes de qualité**, soit environ 4 % de plus qu'en 2021.
- **Environ 5 325 tonnes de produits labellisés**



Pour consulter le mémento 2022, rendez-vous sur webapp.cap-nc.nc ou sur www.signesdequalite.nc

Pailler ses cultures avec des chutes de carton



Les essais sur maraîchage et arboriculture sont concluants : le paillage carton est intéressant du fait de sa facilité de mise en place, de son fort pouvoir recouvrant et de sa dégradation lente. La société CMF Ecobag, située à Païta, met à disposition gratuitement ses chutes de carton en big bag chargés. Le carton est fourni en plaque, mais son utilisation n'est pas conseillée sur des parcelles exposées au vent. Les chutes étant propres, son usage est compatible avec l'agriculture biologique. Une fourniture ponctuelle ou régulière peut être organisée, sur demande auprès du fournisseur.

Renseignements

Valorga NC : tél. 97 18 30 - valorga.nc@gmail.com
CMF Ecobag : tél. 99 78 87 - typhen.locker@cmf.n

Un atelier régional PROTEGE sur les pêches côtières

L'atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur les pêches côtières réunira, du 20 au 24 novembre à la CPS de Nouméa, deux délégations de Polynésie française et Wallis-et-Futuna, ainsi que des collectivités, partenaires techniques et organisations professionnelles. Cet événement a pour objectifs majeurs de dresser un bilan des actions entreprises sur les pêches côtières dans le cadre de PROTEGE, d'évaluer la réalisation de ses objectifs, et d'élaborer des perspectives de pérennisation des actions et de collaboration entre territoires. Lors de l'atelier, les acteurs engagés pourront partager leurs expériences, explorer les défis à venir et élaborer des stratégies pour le développement durable des pêches côtières. Représentants des organisations professionnelles, il sera possible de participer à certaines sessions spécifiques uniquement, selon le programme.



+ d'infos

Communauté du Pacifique - équipe PROTEGE
 Tél. : 26 20 00 - contact.protege@spc.int

Le guide des produits organiques locaux est disponible



Le cluster Valorga, avec l'appui de la Chambre d'agriculture et de la pêche dans le cadre du projet PROTEGE, de l'Ademe et de l'Agence rurale a réalisé un guide qui présente dix produits disponibles sur le territoire : composts, co-composts, engrais et biostimulants. Cet outil permet de regrouper l'ensemble des informations sur les caractéristiques des produits, les modalités d'utilisation, le conditionnement, les tarifs et les contacts des fournisseurs.

Le guide est consultable en ligne sur cap-nc.nc, rubrique « Publications »

Appel à manifestation d'intérêt



Repair a lancé un AMI Mesure de l'évolution de la fertilité des sols sur des parcelles de maraîchage conduites selon les principes de l'agriculture de régénération, pour sélectionner des exploitations agricoles intéressées par ce projet d'évaluation et de suivi de la biodiversité et fertilité des sols. Mené en partenariat avec le cluster Valorga, il est lauréat de « Te me Um 2023 » et bénéficie du soutien financier de l'Office français de la biodiversité. Il débutera en octobre pour une durée d'un an. L'AMI est consultable sur les réseaux sociaux.

Pour en savoir plus ou pour candidater :

Repair : tél. 74 76 24
contact@repair.nc - repair.nc
Valorga NC : tél. 97 18 30
valorga.nc@gmail.com

➤ GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

Valoriser ses déchets carnés et ses déchets de poisson : exemple d'une filière qui se développe localement

Les déchets organiques représentent un potentiel pour produire localement des intrants et limiter notre dépendance à l'importation. Même les plus petits gisements peuvent trouver des voies de valorisation en local. Focus sur la valorisation des déchets carnés et des déchets de poisson en friandise pour nos animaux de compagnie.

Les déchets issus des abattages et de la pêche peuvent être transformés et devenir ainsi des sous-produits, plutôt que des déchets. Une des filières de valorisation est l'alimentation animale avec, par exemple, la transformation en aliments complémentaires pour les animaux de compagnie (chiens et chats).

Selon la nature du produit, il peut être séché directement à basse température pendant plusieurs heures : c'est le cas par exemple pour les pattes de poulet et les os. Les autres produits sont découpés en tranches fines ou bien broyés, mélangés et façonnés en différentes formes avant d'être séchés.

Le séchage est souvent réalisé en plusieurs étapes pour permettre de réduire au maximum la teneur en eau du produit final (moins de 3 %) et garantir ainsi sa conservation sans l'ajout d'additifs pendant plus d'un an.

Aujourd'hui c'est près d'1,5 tonne de déchets qui peuvent être valorisés par ce processus.

Vous souhaitez donner une seconde vie à vos déchets et devenir acteur de l'économie circulaire ? Contactez-nous !

➤ Quels sous-produits sont concernés ?

- Poulet / canard : cou, patte, tête, chutes de découpe
- Porc : poumon, foie, trachée, pied, tête, os
- Bovin : os, foie, poumon, trachée, rate, pénis, panse
- Poisson : lignes de sang, peau, morceaux abîmés, poissons blancs non commercialisés
- Crevettes : tête

Un point d'attention est demandé au niveau du tri pour ne pas les contaminer avec des déchets non valorisables (bas de ligne de pêche, plastique, etc.).

S'organiser pour la collecte des déchets

Une collecte régulière peut être organisée avec le transformateur, selon la quantité et la localisation. Si vous avez un petit gisement pour conserver vos déchets jusqu'à la collecte, vous pouvez les congeler.



Témoignage

« L'entreprise Albacore a toujours été partisane de la revalorisation ou du recyclage en rapport avec notre activité. À chaque découpe de produits frais, nous offrons gracieusement des muscles ou parties de poissons du large à la société Croc Bon qui les retravaille pour réaliser des denrées sèches pour nos amis à quatre pattes. Le reste de nos déchets organiques est également valorisé via une autre filière : le compostage. »



Pour en savoir +

Valorga - Tél. : 97 18 30
valorga.nc@gmail.com -  Valorga NC

Les 10 points de contrôle d'un tracteur

Pour votre sécurité et pour augmenter la durée de vie de votre tracteur, il est important de réaliser des contrôles régulièrement et d'effectuer les vidanges et les changements de pièce, selon les données des constructeurs. Cette fiche technique vous donne des informations générales : à vous de les adapter à votre matériel. Vous pouvez vous rapprocher de votre concessionnaire ou de la plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche pour vous accompagner. Voici quelques conseils pratiques et techniques à appliquer.

2 HUILE HYDRAULIQUE ET TRANSMISSION

- > Contrôle avant chaque utilisation
- > Vidange toutes les 1 000 heures
- > **Conseil** : type d'huile UTTO (Universal Transmission Tractor Oil). Vérifier les spécifications des constructeurs. Attention : ne pas mélanger les types d'huile.

3 RADIATEUR ET FILTRE À AIR

- > Nettoyage régulier à l'air comprimé
- > Changement du filtre à air toutes les 1 000 heures
- > **Conseil** : les nettoyer après les chantiers poussiéreux de type semis, gyrobroyeur...

4 LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

- > Contrôle des niveaux avant chaque utilisation
- > Vidange toutes les 1 000 heures
- > **Conseil** : ne pas mettre d'eau dans le radiateur car la corrosion risque de le percer.

5 FILTRE GAZOLE

- > À changer toutes les 250 heures de travail ou tous les ans, en même temps que la vidange moteur
- > **Conseil** : pour éviter d'avoir de l'eau dans le gazole, il faut stocker le tracteur réservoir plein pour limiter la condensation.

1 HUILE MOTEUR

- > Contrôle avant chaque utilisation
- > Vidange tous les ans ou toutes les 250 heures et changement des filtres
- > **Conseil** : type d'huile en général 15w40. Vérifier les spécifications des constructeurs. Attention : ne pas mélanger les types d'huile.



Renseignements

Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 / 75 72 52 - lzinni@cap-nc.nc
Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 / 94 61 32 - lwaute@cap-nc.nc

Les prestations de la plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche

	Province des Îles	Province Nord	Province Sud
Déplacement	5 000 F	5 000 F	12 000 F
Main-d'œuvre	1 200 F/h	2 000 F/h	4 000 F/h

10 GRAISSAGE DES ARTICULATIONS

- > Graissage une fois par semaine ou toutes les 40 heures.

9 LA CLIMATISATION

- > Nettoyer les filtres à l'air comprimé régulièrement
- > Changer les filtres et contrôler la climatisation toutes les 1 000 heures
- > **Conseil** : la nettoyer après les chantiers poussiéreux de type semis, gyrobroyeur...

8 LES PNEUMATIQUES

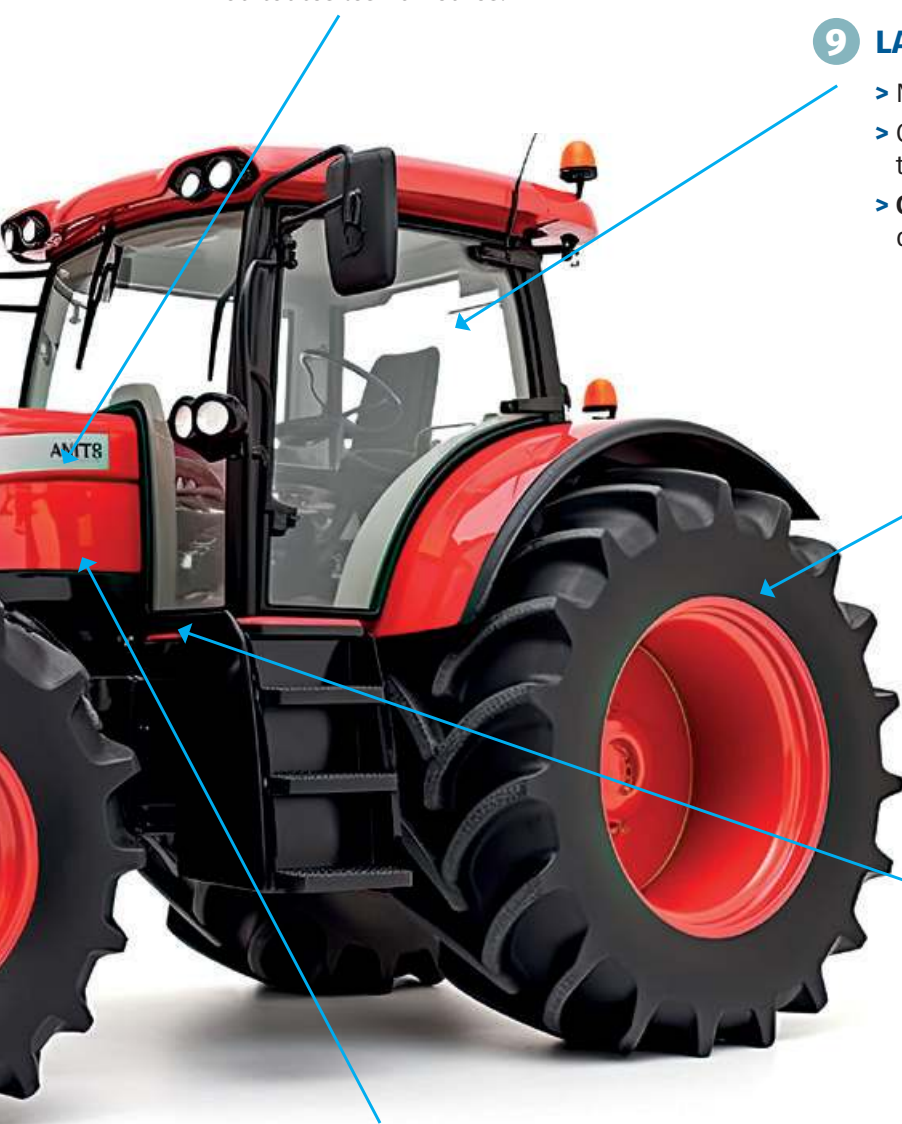
- > Vérifier la pression régulièrement : elle doit être adaptée en fonction des travaux réalisés pour l'adhérence ou la limitation du tassement des sols.

7 LIQUIDE DE FREIN

- > Contrôle du niveau à chaque utilisation
- > Vidange toutes les 1 000 heures

6 LES COURROIES VENTILATEUR, ALTERNATEUR ET POMPE À EAU

- > Contrôle : à chaque utilisation
- > À changer toutes les 1 000 heures
- > **Conseil** : vérifier que les courroies ne sont ni craquelées, ni effilochées.



Des alternants en semaine spéciale immersion

En 2^e année de formation, des évaluations singulières sont organisées sur une semaine. Elles combinent réalisation d'un projet, consolidation des relations de travail entre alternants et entretien explicite avec le formateur.



Les quatre alternants de la filière métiers de l'agriculture ont appris la mise en œuvre d'une serre pour l'évaluation PEA.

Parmi les évaluations orales organisées en dernière année de formation, l'une d'entre elles est spécifique, car programmée en extérieur, souvent chez des professionnels. « Les alternants sont hébergés et nourris une semaine complète au CFPPA Nord ou ailleurs et vivent une immersion professionnelle toute particulière, parce qu'elle crée les conditions d'une véritable cohésion et renforce les liens et affinités entre eux, indique Valérie Hanne, responsable du service formation de la CAP-NC. À la fin de cette semaine, préparée par le formateur référent de la spécialité [Bénédicte Trilles-Coustenoble pour les métiers de l'agriculture ou Yann Gauchet pour le métier de jardinier paysagiste], chaque alternant passe son entretien explicite en présentant, à l'oral, la situation professionnelle vécue. Un échange s'ensuit avec le formateur, qui dispose d'une grille d'évaluation des compétences acquises. »

13 ALTERNANTS ÉVALUÉS

En juillet 2023, deux évaluations de ce type - la PEA pour plateforme d'équipements agricoles et la PMA pour plateforme machinisme agricole - ont eu lieu en province Nord et Sud. La première s'est dérou-

lée au Jardin de Papy chez Olivier Goujon, à Dumbéa, « pour un projet inédit » : la mise en place d'une serre bi-chapelle (regroupant deux demi-lunes). Effectuer l'aménagement ou la réparation d'un abri de culture était la compétence à valider. La deuxième évaluation a eu lieu à Pouembout, à la plateforme de la CAP-NC, pour évaluer la compétence : maintenir et entretenir des petits matériels motorisés, tels que débroussailluse, souffleur ou taille-haies.

LE DIPLÔME ATTRIBUÉ PAR UN JURY

À l'issue des deux ans de formation, un jury plénier décide. Il est présidé par la chargée de la formation agricole à la DAFE (direction du service d'État de l'Agriculture, de la forêt et de l'environnement) et composé de formateurs (CFPPA Sud et autres organismes), de deux professionnels du métier et de professeurs spécialisés dans les deux métiers respectifs. Les titulaires du CAPA Métiers de l'agriculture travailleront chez un producteur horticole, arboricole, pépiniériste ou agriculteur. Et les titulaires du CAPA jardinier paysagiste entretiendront espaces verts, jardins publics ou privés et réaliseront des aménagements.

➤ POSTULEZ !

Pour la prochaine promotion, les inscriptions sont possibles jusqu'à fin avril 2024. Se rendre au Point A et avoir au minimum 16 ans.

Les personnes obtenant la moyenne aux tests de maths et français seront convoquées par le conseiller social, Serge Gos pour une réunion collective d'information au CFA de la CAP-NC se trouvant à la CMA à Nouville. Après l'entretien individuel, il faudra trouver une entreprise pour le contrat unique d'apprentissage (trois semaines de pratique et une semaine de théorie au CFA).

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche

Tél. : 24 31 69 / 24 63 74
formation@cap-nc.nc
cap-nc.nc

Point A : Tél. : 24 69 49
contact@pointa.nc
pointa.nc

Un nouveau diplôme calédonien

Le DNC Encadrant d'équipe forme, pendant neuf mois, les ouvriers qualifiés Métiers de l'agriculture et Jardiniers paysagistes, mais aussi les professionnels de la pêche ou du BTP, à monter en compétences, en apprenant à gérer des équipes techniques (management) en toute sécurité (expertise hygiène, sécurité et environnement).

Vos prochaines formations octobre à décembre 2023

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES*						
Concevoir son projet agricole*	26, 27 septembre et 24 octobre	Province Sud	3 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Les essentiels de l'agronomie*	26 octobre	Province Sud	1 jour	province Sud	Non	CFPPA Sud
Conservation et qualité des productions*	Octobre : à définir	Province Sud	1 jour	province Sud	Non	CFPPA Sud
Le pilotage de mon exploitation agricole*	Octobre : à définir	À définir	4 jours	Tout public	Non	CFPPA Sud
La planification de la production*	À définir	Port Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Les cycles lunaires*	À définir	Port Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Les techniques de multiplication des végétaux*	À définir	Port Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Comment fabriquer ses propres engrais et biopesticides à la maison ?*	À définir	Port Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Formation de formateur d'adultes	Du 2 octobre au 8 décembre	Touho	15 jours en discontinu	Tout public	Non**	CFPPA Nord
Assistant vétérinaire	Entre le 10 octobre 2023 et le 30 avril 2024	Nouméa	17 jours en discontinu	Tout public, professionnels	Financée par le Fiaf	CFPPA Nord
Produire un compost de qualité commerciale	19 et 20 octobre	Pouembout	1,5 jour	Professionnels	Non**	CFPPA Nord
Horticulture : composition florale et bouquet	Octobre	Hienghène	3 jours	Tout public	Non**	CFPPA Nord
Conservation et qualité des produits : règles de conservation, moment adéquat pour la récolte, transport	À définir	Pouembout	1 jour	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Petit matériel agricole : diagnostic, maintenance courante, entretien et utilisation en toute sécurité	À définir	Pouembout	2 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Réseaux de commercialisation et distribution : les différents réseaux, identification de son marché, labels	À définir	Pouembout	1 jour	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Gestion économique de l'exploitation	À définir	Pouembout	2 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Protection des cultures	À définir	Pouembout	1 à 2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord

CERTIPHYTO-NC (obligation règlementaire)

CERTIPHYTO-NC 1	3 octobre	La Foa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	14 novembre	Koumac				
	21 novembre	Nouméa				
	29 novembre	Canala				
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement - 1 session : 28 novembre à Voh		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation - 3 sessions : 8 novembre à Bourail, 23 novembre à Voh, 20 décembre à Nouméa		1 jour			
	15, 21 et 28 novembre	Voh	3 jours			
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation - 2 sessions : 7 et 9 novembre à Bourail, 19 et 21 décembre à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	11, 12, 18 et 19 octobre	Nouméa	4 jours			
	5, 6, 12 et 13 décembre	Bourail				

➤ **Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche : Tél. : 24.63.74 - formation@cap-nc.nc**
La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation.

Sous réserve de modification des dates et lieux - septembre 2023
* Ces formations seront ouvertes sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions
** Ces formations sont financées par la province Nord

■ **Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !**

Vos contacts Et rendez-vous sur : @formationagricolenc 

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord :
tél. : 47 70 50 / 76 89 77
cfppanord@lagoon.nc

CFPPA Sud :
tél. : 43 01 43
cfppasud@canl.nc

Fiaf

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 • contact@fiaf.nc • www.fiaf.nc



EN
BREF



Commercialisation des produits bio

Le projet de soutien des dispositifs de commercialisation (DDC) des produits bio en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française est lancé. En Nouvelle-Calédonie, la Coop1 et la filière viande bio seront accompagnées. D'une part, la Coop1, coopérative de commercialisation de fruits et légumes, sera assistée sur l'adhésion de nouveaux producteurs labellisés Bio Pasifika et le renforcement des capacités en planification de la production. D'autre part, le projet sur la filière viande bio vise à répondre aux besoins d'écoulement des éleveurs labellisés à court terme et à structurer la mise en marché de la viande bio à moyen terme. Ce projet, financé par PROTEGE, est porté par un consortium dirigé par Bio Fetia et mis en œuvre en Nouvelle-Calédonie par Bio Calédonia et OpaO.



Bio Calédonia : tél. 79 34 21 - direction@biocalédonia.nc
OpaO : tél. 78 29 83 - cfontfreyde@opao.nc



Le FIAF vous simplifie la vie



Depuis sept mois, le FIAF mène un projet de développement d'un nouvel outil informatique pour ses adhérents.

Les objectifs : simplifier les démarches, améliorer les interactions entre les acteurs et permettre d'offrir un meilleur accompagnement vers l'achat de formation. Comment construit-on cet outil ? Selon une méthodologie qui se concentre sur le parcours client et les besoins des utilisateurs finaux. Une fois par mois, le FIAF présente les avancées, teste les fonctionnalités avec les adhérents lors de petits déjeuners d'information. Vous souhaitez y participer : rendez-vous sur la page Facebook du FIAF. L'équipe sera heureuse de vous rencontrer.

Renseignements :

Fonds interprofessionnel d'assurance formation
 Tél. : 47 68 68 - contact@fiaf.nc - [f FIAF.NC](https://www.fiaf.nc)



Les matinées techniques de REPAIR

Les 24 et 25 août, REPAIR organisait deux matinées techniques à destination des agriculteurs, employés agricoles et porteurs de projet. Une manière de développer et partager ses connaissances sur un thème particulier et de découvrir ou approfondir des techniques innovantes, comme le lombricompostage ou la thérapie sur semences d'igname. Ces matinées sont organisées avec les partenaires de REPAIR : l'Adecal-Technopole, la CAP-NC, les provinces et des associations comme Valorga. Un excellent moyen de mutualiser logistique et moyens humains autour d'actions communes destinées aux agriculteurs.

Les prochaines matinées techniques seront consacrées à la planification des cultures maraîchères et à l'utilisation des matières organiques issues des élevages de volailles en production végétale.

REPAIR. Tél. : 74 76 24
contact@repair.nc - repair.nc



Appel à projets innovants

L'Agence rurale lance un nouvel appel à projets visant à explorer et accompagner les opportunités économiques innovantes impliquant des plantes utiles en Nouvelle-Calédonie. L'objectif est de valoriser ces précieuses ressources végétales pour un développement durable et une plus grande autonomie du territoire. Les porteurs de projet ont jusqu'au 13 octobre pour envoyer leur dossier.

Le dossier est disponible sur agence-rurale.nc/appui-aux-filières/appel-a-projets/

+ d'infos

Agence rurale - Tél. : 26 09 60
contact@agencerurale.nc



Tous les jours
du lundi
au samedi !

PARTOUT EN CALÉDONIE

140^F
SEULEMENT



La voix du Caillou
SE FAIT ENTENDRE...

Actualités
locales et régionales,
infos pratiques,
météo, programmes
TV & ciné, annonces...



L'authenticité et la découverte au cœur de la Nouvelle-Calédonie

Imaginez-vous au cœur de la Nouvelle-Calédonie, entouré par la beauté naturelle de la Brousse calédonienne, à mille lieues du tumulte de la vie urbaine. Bienvenue à la Ferme vous offre une expérience unique qui vous permettra de plonger au cœur de la Nouvelle-Calédonie authentique et de découvrir les traditions locales comme jamais auparavant.



Dès que vous franchissez les portes de notre réseau Bienvenue à la Ferme, le temps semble ralentir. Vous serez accueilli par des agriculteurs passionnés, fiers de partager leur mode de vie traditionnelle avec des visiteurs curieux, comme vous. Vous découvrirez les secrets de la Brousse, un écosystème unique qui abrite une incroyable biodiversité. Des randonnées guidées à travers la nature sauvage vous permettront de vous immerger dans cet environnement préservé, de respirer l'air pur, et d'admirer des paysages à couper le souffle.



Mais ce n'est pas tout. Bienvenue à la Ferme vous offre également l'opportunité de découvrir les traditions locales. Vous pourrez profiter, par exemple, d'une visite guidée de l'exploitation en 4x4 en compagnie de Jean-Jacques Delathière à la ferme-auberge de Pierrat, goûter à la délicieuse cuisine locale préparée avec des ingrédients frais de La Petite Ferme de La Foa et même participer au nourrissage des animaux de la ferme dans le cadre d'une visite aux Bergers de Dreamland de Bourail, où vous pourrez créer vos propres souvenirs, toujours authentiques.

Nos hôtes sont plus que des guides : ce sont les gardiens du patrimoine et du savoir-faire local, désireux de partager leur culture et leur passion pour la nature et leur amour de la terre. En adhérant au réseau, vous devenez non seulement un voyageur, mais un véritable explorateur de l'authentique Nouvelle-Calédonie.

Vous rêvez d'une évasion hors des sentiers battus, d'une immersion dans la nature préservée et d'une expérience culturelle riche en traditions locales ?

Alors, rejoignez-nous et vivez une aventure inoubliable au sein de Bienvenue à la Ferme. Venez découvrir la Nouvelle-Calédonie telle qu'elle est vraiment, avec toutes ses couleurs, ses saveurs et sa chaleur humaine. Rejoignez-nous et laissez-vous emporter par l'authenticité et la découverte de l'une des 50 fermes adhérentes.

LE RÉSEAU EN VISITE À L'ÎLE DES PINS

Dans le cadre du développement continu de Bienvenue à la Ferme (BAF), nous avons une vision ambitieuse : étendre d'avantage nos activités aux îles Loyauté et à l'île des Pins, offrant ainsi aux visiteurs une expérience encore plus diversifiée et immersive. La prochaine tournée aura donc lieu à l'île des Pins en septembre.

L'AGENDA DES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Le Marché paysan se déroulera cette année dimanche 5 novembre au parc Soury-Lavergne à La Foa, de 8 h à 15 h. Sur place, une cinquantaine de stands pour vous permettre de vous restaurer et faire le plein de produits locaux. Au programme : des animations et un espace mini ferme qui ravira les plus petits !

Renseignements

Chambre d'agriculture et de la pêche - Antenne de Bourail - Sabrina Lucien, animatrice
Tél. : 44 23 48 / 79 36 10 - bienvenuealaferme@cap-nc.nc - www.bienvenuealaferme.com

LE COIN DES BONNES AFFAIRES

ANIMAUX À VENDRE

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout
Les poussins de Tamaon - **Tél: 77 15 95**

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2000 F/l'unité.
Tél: 86 41 38

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis.
Tél: 77 51 60

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénepol-Limousin Charolais.
Tél: 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes.
Prix : 1 500 000 F, **Tél: 99 40 40 ou 82 70 37**

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité.
Tél: 78 22 94

Visibles à la ferme de Koligoh :
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité.
Tél: 47 67 25 à partir de 18 h

Génisse prêtes Santa Mousin et Santa Charol, poids : 400 à 500 kg.
Tél: 72 22 58

À vendre :
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse
Tél: 79 32 22

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans.
Tél: 41 90 81

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité, La ferme de Koligoh (Berthe Berger). **Tél: 47 67 25** entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre lot génisses Sénepol, 12 mois.
Tél: 78 15 40

RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité.
Tél: 90 05 55 ou 77 17 08

Recherche génisses, tous bovins. Faire offre.
Tél: 79 22 83

Recherche taurillon Droughtmaster.
Tél: 85 31 81

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Van 2 chevaux de marque Caprice à Dumbéa (261 658 NC). Très bon état, très peu roulé, toujours à l'abri. 2 pneus neufs. Prix ferme : 1 000 000 F
Tél: 84 58 79

Cuve en galva 5 000 litres.
Prix : 175 000 F, disponible à Mourange.
Tél: 94 92 08

Presse botteleuse marque Abbriata rectangulaire. Prix : 1 200 000 F
Tél: 95 95 82

Tracteur New Holland 130 CV T6050
Prix : 3 500 000 F à débattre.
Tél: 94 16 51

Motobineuse diesel Lonzo avec remorque de motoculteur neuve.
Prix : 220 000 F, **Tél: 82 92 40**

Tondeuse à moutons professionnelle neuve.
Prix : 120 000 F
Tél: 95 33 29 - edelrieu@lagoon.nc

Balles de foin rondes 250 kg Rhodes Grass :
• pour paillage : 1 000 F,
• pour nourrir les animaux (récoltes 2021) : 6 000 F
Tél: 79 34 13 / 74 95 10 - claude.sarran@can.lnc

Vends tracteur 4x4 de marque Lamborghini 75 C.
Prix : 1 500 000 F à débattre
Tél: 94 92 08

30 plants de corossol de 6 mois disponibles à la vente à Ponérihouen.
Prix : 1 000 F le pochon
Tél: 54 85 91
ou merayruffierbaptiste@gmail.com

Tracteur Cub cadet 21 CV en panne chargé en frontal d'un Giro ripper. Prix : à débattre.
Tél: 76 64 16

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Toutouata.
Prix : 1,6 MF, **Tél: 74 47 81**

Groupe électrogène 2,5 kW.
Prix : 40 000 F, **Tél: 76 48 62**

Épandeur engrais 500 litres.
Prix : 80 000 F, **Tél: 86 80 99**

Rouleau plat, 2,20 m de largeur.
Prix : 150 000 F, **Tél: 86 80 99**

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état.
• 1 épandeur à engrais cuve en galva
Tél: 86 80 99

1 sous-soleuse 3 dents
Prix : 400 000 F, **Tél: 84 00 20**

Enfonce-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois),
Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F.
Tél: 74 44 59 ou 47 18 01

1 bullbar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée). Prix : 35 000 F
Tél: 44 32 65 ou 76 37 73

Atomatiseur à dos de marque Solo 423, état neuf. **Tél: 93 51 88**

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumacc.
Prix : 500 000 F, **Tél: 78 81 53**

Hydroseeder de marque Scheier modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois.
Prix : 690 000 F, **Tél: 80 02 01** - tom@mango.nc
Mango pépinière

6 pondoirs pour 60 pondueuses chacun, œufs propres et protégés. Prix : 40 000 F/unité,
Tél: 51 97 11 - Ray Conway

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi. Prix : 350 000 F
Tél: 79 15 00 - Michel Marie

Un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit), Référence : 570/70 R34 BKT,
Prix d'achat : 220 000 F, Prix de vente : 100 000 F

Tél: 78 79 57

Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal.
Prix : 2 500 000 F, **Tél: 77 99 04**

RECHERCHE

Recherche 10 ha irrigables pour culture maraîchère.
Tél: 76 19 84 - dgdollot@free.fr

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.
Tél: 84 40 74 ou barri.fel@gmail.com

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur. **Tél: 50 31 81**

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins. **Tél: 79 97 86**

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important). **Tél: 50 31 81**

Cherche à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors d'usage. **Tél: 46 92 94 / 79 65 12**

Pour toutes vos pièces ou engins.
Devis au **85 03 74** ou pieces@iep.sarl
Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces.
Tél: 77 47 81 - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171.
Tél: 50 31 81

LOCATION

Cherche location 6 bull Same (Italie) type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidouhouane.
Tél: 93 74 75

TERRAINS À VENDRE

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc.
Tél: 84 63 74

À vendre à La Foa 4 ha de verger productif labélisé bio, 280 corossols, 1 000 bananiers, 2 ha en palissage de pommes liane et chouquettes. Système d'irrigation complet avec motopompe, filtre à sable, ligne mère enterrée, goutte à goutte. Débouché commercial via coopérative

ANALYSE MULTISPECTRALE



✓ **COMPTAGE DE PLANTULES**

✓ **INDICE NDVI**

✓ **STRESS HYDRIQUE**

✓ **ESPECES ENVAHISSANTES**

✓ **RECHERCHE DE BETAIL**

IDEAS 763 374
DRONE TECH DIRECTION@IDEAS.NC

EXCEPTIONNELLEMENT

A l'étaonnerie pour vos juments avec le concours de l'UPRA EQUINE
L'Élevage ARION présente l'étaon paint horse WHITE SPICY DEVILS



Robe : Sorrel Tobiano ; Inscrit APHA N°1.026.561

Yeux : 1 bleu - 1 marron

Taille : 1,54 m

Père : TRONAS FAVORITE COLOR (BAY TOBIANO)

Mère : A TOUCH OF SPICE (BAY OVERO)

Négatif HYPP, HERDA, GBED, MH, PSSM1 et OLWS

4 Produits enregistrés à l'UPRA dont MLP SPICY PUDDING (F), LOLYTA SPICY ARION (F), ANGELA SPICY DEVILS (F), MLP PUMPKIN HOT (F)

RENSEIGNEMENTS

UPRA : 46 68 48 **f** : UPRA EQUINE CALEDONNIENNE
Élevage ARION : 76 95 50



DES VÉHICULES UTILITAIRES ADAPTÉS À VOTRE ACTIVITÉ

EC35 

à partir de
3.875.000 F HT

(2 ou 4 places)

Éligible à la prime véhicules électriques :
600.000 F. Offre soumise à conditions.



C31

à partir de
1.995.000 F HT

Disponible en thermique et électrique.
Éligible à la prime véhicules électriques :
600.000 F. Offre soumise à conditions.



C32

à partir de
2.160.000 F HT

(4 places)



Gamme Farmall

JXM 75 & 90CV **EN STOCK**



VENEZ LES DÉCOUVRIR

sur CIPAC PRO Bourail et CIPAC Industrie Ducos

Pour tous renseignements complémentaires
contactez nos commerciaux Agriculture :

► **Christophe au 77 18 14**

► **Luigi au 93 89 21**



Garantie



Assistance



Maintenance



Formation

100%
SOLUTIONS SAV

41.47.00

CIPAC
Industrie